

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 7 mai 2025 / 9 Dou Al-qiida 1446 - N° 3821 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 04h09 Dohr : 12h45
Aqr : 16h33 Maghreb : 19h45 Isha : 21h15

MÉTÉO

Alger	: 23°	16°
Oran	: 23°	14°
Annaba	: 23°	16°
Béjaïa	: 18°	13°
Tamanrasset	: 40°	25°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN

Renforcement des relations de coopération et de partenariat

P. 3

FORUM AFRICAIN DE HAUT NIVEAU SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Représentant le président de la République, le Premier ministre en Sierra Leone pour y prendre part

P. 24

ALGÉRIE - PAKISTAN

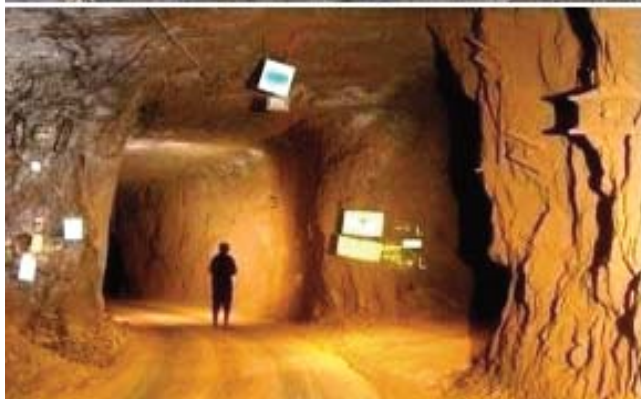
M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue pakistanais

P. 24

59^E ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES MINES

Arkab met en avant les efforts de développement du secteur

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a indiqué, hier à Alger, que les pouvoirs publics ont lancé un "important programme" de valorisation et de développement des capacités minières nationales. P. 6



BOURSE D'ALGER

Plus de 194 mds DA levés en une année

P. 6

HABITAT

M. Belaribi met en exergue la dynamique du secteur du bâtiment et de l'habitat et ses perspectives d'exportation

P. 3

80^E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Un programme spécial pour honorer la mémoire nationale

P. 4

SANTÉ

DOULEURS CHRONIQUES 7 méthodes douces pour éloigner la souffrance

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (USM ALGER)

Mohamed Lacet nouvel entraîneur-adjoint

P. 21



9^E FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

18 films à l'affiche du 10 au 19 mai

P. 16

HADJ 2025

Achat des coupons de sacrifice aux Lieux-Saints uniquement auprès des instances officielles et agréées

P. 2

54^E ÉDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL Annonce des lauréats du concours national de composition épistolaire pour enfants de l'année 2025



Les lauréats du concours national de composition épistolaire pour enfants (édition 2025) ont été annoncés, hier à Alger, et ce dans le cadre des préparatifs à la participation de l'Algérie à la 54^e édition du concours international organisé par l'Union postale universelle (UPU).

Placé sous le thème "Imagine que tu es l'océan", ce concours a été organisé par le ministère de la Poste et des Télécommunications et l'Entreprise Algérie Poste, en collaboration avec les ministères de l'Education nationale, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ainsi que le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance.

AIR ALGÉRIE Annulation de deux vols sur la ligne Alger-Toulouse en raison d'une grève en France

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, mardi dans un communiqué, l'annulation de deux vols sur la ligne Alger-Toulouse (France), en raison d'un mouvement de grève prévu dans ce pays.

Il s'agit du vol Alger-Toulouse (AH1044) et le vol Toulouse-Alger (AH1045), tous deux programmés pour mardi, précise la compagnie.

Soulignant que cette annulation est indépendante de sa volonté, la compagnie a invité ses voyageurs à contacter son Centre d'appel au 3302 pour toute information complémentaire.

SONATRACH 6000 lauréats au concours d'ingénieurs et de techniciens

Six mille (6000) candidats ont été retenus au terme du concours national de recrutement d'ingénieurs et de techniciens organisé par Sonatrach en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a annoncé mardi le Groupe dans un communiqué.

Ce concours, destiné aux diplômés des universités, des instituts et des écoles académiques, s'est déroulé du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025.

Il a enregistré une participation record de 181162 candidats, marquant l'une des plus vastes campagnes de recrutement menées par Sonatrach ces dernières années.

Selon la même source, la correction des épreuves s'est faite dans des conditions garantissant "les plus hauts niveaux d'équité et de transparence", avec un système de cryptage préalable pour assurer l'anonymat des participants.

Les lauréats seront progressivement affectés à travers les différents sites et installations de Sonatrach, en fonction des besoins exprimés et des spécialités requises, précise le communiqué.

Les résultats officiels sont disponibles via la plateforme numérique de l'ANEM, ainsi qu'au niveau des annexes des agences locales pour l'emploi.

Sonatrach a, à cette occasion, félicité les candidats retenus et réaffirmé son engagement à valoriser les compétences nationales.

HADJ 2025 Achat des coupons de sacrifice aux Lieux- Saints uniquement auprès des instances officielles et agréées



L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, hier dans un communiqué, les pèlerins pour la saison du Hadj 1446/2025 à acheter les coupons de sacrifice (hady-fidya-oudhiya) aux Lieux-Saints uniquement auprès des instances officielles et agréées, en vue d'éviter les arnaques.

"Afin d'éviter les arnaques, il est recommandé pour les Hadjis d'acheter les coupons de sacrifice (hady-fidya-oudhiya) auprès des instances officielles et agréées, pour accomplir correctement ce rituel", précise la même source.

"Les instances officielles dûment habilitées à vendre ces coupons sont: la Poste saoudienne +Saudi Post-SPL+, la plateforme Adahi (adahi.org), Al-Rajhi Bank, l'Association caritative +Hadiyat Al Hadj Wal Muatamir+, ainsi que la plateforme +Ehsane+", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 63 morts et 1746 blessés en une semaine (Protection civile)

Soixante-trois (63) personnes sont décédées et 1746 autres ont été blessées dans 1348 accidents de la route, survenus du 27 avril au 3 mai à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'In Salah avec 10 morts et 10 blessés, suite à 6 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 797 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (75 incendies), Blida (71) et Tipaza (35).

Durant la même période, les unités de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 410 personnes en situation de danger et à l'exécution de 5512 opérations d'assistance diverses, ajoute le communiqué.

Timimoun : Deux morts et deux blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Deux personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu tôt mardi dans le sud de la wilaya de Timimoun, a rapporté un communiqué des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN-6) suite à une collision entre un véhicule et un bus de transport de voyageurs, entraînant la mort sur place de deux personnes du sexe masculin, âgées de 63 et 68 ans, tandis que deux autres ont été blessées, qui ont reçu les premiers soins sur lieu de l'accident par la protection civile.

Les corps des deux victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital de Charouine, selon la même source.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de l'accident.

FORUM AFRICAIN "L'intégration et la prospérité africaine"



L'Algérie accueille la onzième édition de l'Africa Forum pour le commerce et l'investissement

Dans le contexte de la soutien à la coopération africaine et du renforcement du partenariat économique entre les pays du continent, l'Algérie accueillera les activités de la onzième édition de l'Africa Forum pour le commerce et l'investissement, les 10 et 11 mai de cette année à 9h00 à l'hôtel Sheraton, sous le slogan "l'intégration et la prospérité africaine".

Cet événement économique de premier plan, organisé par le Centre arabe africain pour l'investissement et le développement (CAAIT).

En coopération avec l'Union nationale des entrepreneurs publics du PNUe, l'Union africaine, la Ligue des États arabes, la Banque africaine pour l'exportation et l'importation, et la Banque arabe pour l'investissement en Afrique

Une station stratégique pour échanger des expériences et établir des partenariats entre des acteurs économiques, gouvernementaux et privés, de divers pays africains, arabes et internationaux.

L'importance de l'événement

Le forum devrait connaître une participation distinguée des responsables du gouvernement africain et des représentants, des chefs d'institutions financières, des salles de commerce, des hommes d'affaires, des investisseurs et des experts économiques.

L'événement comprend l'organisation de plus d'une centaine de réunions bilatérales et de groupe (B2B et G2B), ce qui améliore les opportunités de coopération réelles et la signature des accords de partenariat stratégique.

Une exposition économique importante aura lieu pour introduire des produits algériens et des opportunités d'investissement, et se concentrer sur les mécanismes de promotion des exportations algériennes vers les marchés africains.

Les principaux axes seront discutés pendant le forum

Finance et investissement en Afrique: défis et opportunités.

Les perspectives d'intégration économique africaine dans le domaine du libre-échange continental.

Sécurité alimentaire, transformation d'énergie, numérisation et infrastructure comme développement du développement.

Le rôle des institutions financières africaines et internationales dans le soutien des projets de développement.

Réunions et haches privées

Le Forum commercial Algériens Ougandais est une plate-forme pour soutenir les échanges bilatéraux et améliorer les investissements conjoints entre l'Algérie et l'Ouganda.

Le Symposium de partenariat Mauritanien-Algérien: explorer les domaines de coopération conjointe dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, des services logistiques et de la participation à l'exposition algérienne à Nouakchott. Series dédiées à l'introduction du climat et des opportunités d'investissement en Algérie, avec une offre détaillée pour les secteurs et les installations prioritaires disponibles pour les investisseurs étrangers, cet événement important et à contribuer au transfert de l'événement et à l'activation de la nouvelle dynamique économique en Afrique et aux efforts algériens pour accompagner la voie d'intégration africaine, améliorer les exportations et diversifier l'économie.

Par F Yanis

ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN Renforcement des relations de coopération et de partenariat

Le communiqué conjoint ayant sanctionné la visite d'Etat effectuée en Algérie par le Sultan d'Oman, sa Majesté Haïtham ben Tariq, a mis en avant la volonté des dirigeants des deux pays de poursuivre leurs efforts en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat et de les hisser vers des horizons prometteurs reflétant leur volonté commune.

Les deux parties se sont félicitées de l'évolution des relations bilatérales au cours des dernières années, lesquelles "se sont renforcées depuis la visite d'Etat du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, à Mascate, du 28 au 30 octobre 2024, et la tenue de la 8e session de la Commission mixte à Alger, les 11 et 12 juin 2024", saluant les démarches entreprises dans ce cadre.

A cette occasion, le président de la République a estimé que cette rencontre renouvelée avec le Sultan d'Oman reflète "les relations de fraternité, de coopération et de solidarité unissant les peuples algérien et omanais frères".

Sa Majesté le Sultan Haïtham ben Tariq a, lui aussi, salué "les relations solides entre les peuples algérien et omanais frères, caractérisées par des liens historiques, culturels et de solidarité et une communauté de destin".

Passant en revue les principaux mémorandums d'entente signés par les deux pays dans le domaine économique et commercial, les deux dirigeants ont encouragé "les projets d'investissement conjoints dans les secteurs public et privé, lesquels viendront renforcer le partenariat réussi en matière de production de fertilisants, d'engrais, d'ammoniac et d'urée dans la zone industrielle d'Arzew pour une valeur de 2,4 milliards USD".

Ils ont salué, dans ce sens, les contacts en cours pour concrétiser des projets dans des domaines tels que "l'industrie automobile, l'énergie et les médicaments", appelant à "hâter leur concrétisation et à explorer d'autres domaines de partenariat et de coopération mutuellement bénéfiques". Les deux parties ont aussi salué la création du Fonds d'investissement



omano-algérien, "en tant qu'outil de financement des investissements conjoints entre les deux pays frères à même d'augmenter leur volume, de garantir leur diversité et de les étendre à tous les domaines".

Les deux dirigeants ont, par ailleurs, donné des instructions pour "l'intensification des efforts conjoints visant à promouvoir et à augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, en tirant parti des capacités économiques et commerciales dont ils disposent".

Ils ont salué, par là même, les conclusions du Forum d'affaires tenu à Alger le 11 juin 2024, en présence d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises des deux pays. Ils ont également salué le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur de la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 23 au 28 juin 2025, et le choix de l'Algérie comme invitée d'honneur de la 7e édition du Salon omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire (Oman AgroFood), qui se tiendra du 1er au 3 décembre 2025.

Les deux parties se sont également félicitées de la signature de mémorandums d'entente et de programmes exécutifs de coopération dans les domaines de la justice et

des affaires juridiques, de l'investissement, de l'agriculture, des ressources halieutiques, de l'industrie pharmaceutique, de l'énergie et des mines et du travail et de l'emploi. Ils ont salué, en outre, "la profondeur des liens humains, historiques et culturels unissant les deux peuples frères", louant "le rôle exceptionnel joué par la communauté algérienne au Sultanat d'Oman dans le renforcement des relations bilatérales".

S'agissant des questions d'intérêt commun aux niveaux régional et international, les deux dirigeants ont procédé à un échange de vues sur les derniers développements enregistrés, réaffirmant leur volonté de coordonner les positions de leurs pays respectifs en la matière, "conformément aux principes de leur politique étrangère au service de leurs intérêts mutuels et des intérêts des nations arabe et musulmane, mais aussi au service du renforcement des fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le monde".

Concernant la situation dans le monde arabe, les deux dirigeants sont convenus de la nécessité de "poursuivre l'action, en coordination avec leurs frères arabes, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de la Ligue des Etats arabes, en vue de renforcer

l'action arabe commune et de faire face aux menaces et aux multiples défis qui pèsent sur leur sécurité et leur stabilité".

Evocant la situation tragique en Palestine, les deux dirigeants ont exprimé "leur vive réprobation et leur ferme condamnation de la guerre génocidaire et de la politique de la terre brûlée menées par les autorités d'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, causant des drames sans précédent ainsi qu'une destruction massive des infrastructures vitales notamment les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte".

Aussi, ont-ils appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à "assumer ses responsabilités en vue d'un arrêt immédiat de la guerre contre Ghaza et à œuvrer pour un règlement global et juste de la question palestinienne, sur la base des résolutions pertinentes de la légalité internationale et du principe de la solution à deux Etats, à même de garantir au peuple palestinien le droit d'établir son Etat indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale".

A ce propos, la partie omanaise a salué "les démarches soutenues et les efforts intenses menés par l'Algérie en faveur de la défense de la cause palestinienne au sein du Conseil de sécurité, en sa qualité de membre représentant le groupe arabe".

De son côté, la partie algérienne a mis en avant "le rôle constructif joué par le Sultanat d'Oman dans la médiation entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Iran", louant "l'approche adoptée par la diplomatie omanaise, fondée sur le règlement pacifique des différends, le dialogue et la sagesse pour résoudre les conflits régionaux et internationaux".

HABITAT M. Belaribi met en exergue la dynamique du secteur du bâtiment et de l'habitat et ses perspectives d'exportation

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, a mis en exergue, lundi à Alger, la dynamique que connaît le secteur du bâtiment et de l'habitat en Algérie ces dernières années, notamment à travers la réalisation de différents programmes de logement à partir de matériaux locaux, et l'augmentation des exportations de ces matériaux.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite au Salon international du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction "Batimatec 2025", M. Belaribi a affirmé que "le secteur a réalisé un programme de 1,7 million d'unités, toutes formules confondues, entre 2020 et 2024, avec des matériaux locaux, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant interdiction de l'importation de certains matériaux de construction".

Il a ajouté que les efforts se poursuivent "de manière soutenue" pour concrétiser un programme de réalisation de deux millions d'unités de logement à l'horizon 2029, soulignant que le programme inscrit au titre de l'exercice 2025, dans le cadre de la loi de finances, prévoit la construction de près de 250.000 logements, toutes formules confondues, à travers l'ensemble des wilayas du pays. Selon le ministre, "plus de 18.410 entreprises de réalisation algériennes, de différentes catégories, contribueront à la mise en œuvre de ce programme ambitieux".

M. Belaribi a également souligné "l'évolution à la fois quantitative et qualitative" enregistrée par le secteur, en particulier en ce qui concerne les entreprises de réalisation, les bureaux d'études et les sociétés de production de matériaux de construction, saluant, à ce titre, l'intérêt croissant des jeunes à investir dans ce domaine au cours de la période récente. "Les jeunes contribuent de plus en plus à l'investissement dans le secteur et à la concrétisation de projets réussis, des projets qui s'inscrivent dans l'ère de l'Algérie victorieuse", a-t-il affirmé.

-Feuille de route pour renforcer la filière céramique- Il s'est félicité de "l'augmentation importante" enregistrée par les exportations de matériaux de construction, qui ont dépassé, l'an dernier, un (ou) milliard USD, un chiffre "appelé à augmenter au courant de cette année".

Ces exportations sont constituées essentiellement de ciment et de fer, mais la filière céramique connaît, ces derniers temps, une croissance notable qui l'habilite à être en tête de liste des matériaux de construction exportés, a affirmé M. Belaribi. Le ministre a annoncé, à ce propos, l'organisation "prochaine" d'une rencontre avec les producteurs de la filière céramique destinée à la construction, pour sortir avec une feuille de route à même de renforcer cette activité, "afin de hisser cette filière à la fin de l'année 2025, aux premiers rangs en termes d'exportations".

Répondant à une question sur le projet de réalisation d'un hôpital de 500 lits à Tizi Ouzou, le ministre a fait état de l'achèvement de la construction des fondations de cette structure de santé confié au Groupe "Cosider" et dont la première pierre a été posée par le président de la République, en juillet 2024, ajoutant que tout sera fait pour la finalisation du projet avant fin 2026, un "délai record" pour un projet de cette envergure.

Lors de sa visite à la foire, le ministre était accompagné du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et de responsables d'organismes nationaux et des membres du corps diplomatique accrédité.

Organisé sur une superficie de 40.000 m2, le salon "Batimatec 2025" se poursuivra jusqu'au 8 mai, avec la participation d'entreprises étrangères représentant environ 15 pays, dont la Chine, la Turquie, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

APS

HISTOIRE Nationalisation des mines : de l'exploitation coloniale à la souveraineté minière et la redirection du sort des ressources souterraines

Entre les chapitres de l'exploitation coloniale et la décision de nationalisation, prise après l'indépendance, l'histoire des richesses minières en Algérie se dessine comme le reflet d'un long combat pour la libération, la souveraineté et le développement, qui a permis au pays de passer d'une terre pillée à un Etat maître de son destin, avec la reprise du contrôle de ses richesses et la redéfinition de sa trajectoire économique, à travers des décisions et choix audacieux et courageux.

La colonisation française de l'Algérie n'était pas limitée à une occupation militaire, mais représentait principalement un projet économique axé sur le pillage et l'exploitation systématique des ressources du pays, en particulier de ses richesses minérales, notamment le phosphate, le fer, le zinc et le plomb.

Depuis les mines de fer de Boukhadra et Ouenza (Tébessa), de Breira (Chlef) et

de Beni Saf (Ain Temouchent), aux mines de plomb et de zinc d'Oued El Keberit (Souk Ahras) et d'Ain Zergua (Tébessa), des milliers de tonnes de matières premières étaient expédiées chaque année vers les ports français, comme l'indiquent des historiens.

La mine de phosphate d'El Kouif (Tébessa), exploitée jusqu'à son épuisement entre 1929 et 1963, témoigne de l'acharnement colonial dans l'exploitation des ressources souterraines algériennes.

Des études indiquent que la production de diverses matières premières minières s'élevait à plus de 1,3 million de tonnes en 1913, tandis que le nombre de mines en exploitation atteignait 40 en 1954, notamment des mines de fer (13 mines), de plomb, de zinc et de cuivre (6), de sel (5) et de phosphate (2), en sus des mines de marbre, de barytine, de pyrite, de charbon, de kaolin, de bentonite et autres richesses sou-

terraines. L'exploitation minière en Algérie, amorcée avec la découverte des mines de fer et de phosphate à Tébessa, a été un pilier de la stratégie industrielle française.

Exploitées depuis l'Antiquité, la région a connu une extraction intensive au profit de la France, notamment durant les deux guerres mondiales, sans bénéfice pour le développement local.

Dans les années 1950, l'Algérie fournissait plus de 60 % du fer et près de la moitié du phosphate nécessaires aux industries françaises.

Pendant ce temps, les régions minières algériennes souffraient d'exclusion et de marginalisation, et ce sont transformées en bastions de mécontentement populaire et un réservoir de combattants qui n'ont pas hésité à rejoindre massivement les rangs de la glorieuse Révolution lors de son déclenchement le 1er novembre 1954.

TISSEMSILT

L'Université Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi s'attaque à la corruption financière

L'Université Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi de Tissemsilt, à travers sa Faculté de droit, a organisé un important colloque national dédié à la lutte contre la corruption financière et au recouvrement des avoirs détournés.

Ce rendez-vous scientifique, tenu en partenariat avec l'Autorité supérieure de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, la Chambre régionale des huissiers de justice de l'Ouest, le laboratoire de recherche sur le développement des législations économiques et l'équipe de recherche PRFU, a réuni un large éventail d'experts et d'institutionnels.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du wali de la wilaya, M. Bouzaid Fethi, ainsi que de nombreuses autorités civiles et sécuritaires.

Le Dr Toufik Malki, président du colloque, a donné le ton à travers une communication inaugurale axée sur les mécanismes et les objectifs de la lutte contre le blanchiment d'argent et la récupération des avoirs mal acquis. Dans une intervention marquante, le professeur Abdelmadjid Gadi, membre du Conseil de l'Autorité supérieure de transparence, a souligné l'importance stratégique de la récupération des avoirs dans le cadre de la politique nationale de transparence et de lutte contre la corruption.

Il a insisté sur la nécessité d'une approche intégrée, s'appuyant sur des cadres juridiques modernisés et une coopération institutionnelle renforcée. De son côté, le procureur général adjoint près la Cour de Tissemsilt, M. Fouad Merkat, a apporté un éclairage conceptuel sur les notions de corruption financière et les infractions connexes, insistant sur la dimension juridique et criminologique du phénomène.

Le colloque a été rythmé par environ 70 communications juridiques et scientifiques, réparties sur plusieurs panels, et l'organisation de quatre ateliers thématiques. Ces derniers ont permis un échange approfondi sur les méthodes modernes de promotion de l'éthique, de protection de l'intégrité publique et de prévention de la corruption, notamment à travers l'usage des technologies et le renforcement des mécanismes de contrôle.

Ce rendez-vous académique a confirmé le rôle croissant des universités dans l'élaboration de solutions concrètes pour faire face aux défis de la gouvernance et de la transparence. L'Université de Tissemsilt s'inscrit ainsi dans une dynamique de contribution active à la réflexion nationale autour de la moralisation de la vie publique.

Par A. Meghit

PARLEMENT

APN: Kouidri présente la nouvelle stratégie du secteur de l'industrie pharmaceutique devant la commission compétente

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri a présenté, hier devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes de la nouvelle stratégie du secteur visant principalement à assurer les médicaments au niveau local et à développer l'exportation.

Cette stratégie vise à renforcer la production nationale en vue de couvrir les besoins du marché national et à élaborer des plans pour l'exportation des produits pharmaceutiques, en encourageant l'investissement dans ce domaine, d'autant que le taux de couverture des besoins nationaux en médicaments a atteint 79 %.

La stratégie prévoit l'octroi d'autorisations définitives de cinq ans aux établissements pharmaceutiques remplissant les conditions requises au lieu des autorisations provisoires annuelles, la révision des conditions d'agrément et de tarification des établissements et des produits concernés conformément aux exigences de fabrication, ainsi que la modification des modalités d'enregistrement et d'homologation des produits et dispositifs médicaux.

Il s'agit également de l'octroi d'une période transitoire pour la réalisation d'études de bioéquivalence de certains types de médicaments, ainsi que l'orientation de l'investissement vers la fabrication des dispositifs médicaux actuellement importés à hauteur de 98 %. Par ailleurs, le



ministre a fait état de 218 établissements pharmaceutiques spécialisés dans la fabrication, dont 138 dans l'industrie des médicaments, relevant l'étude de 103 nouveaux projets d'investissement, dont 72 consacrés aux médicaments et 31 aux dispositifs médicaux.

Le nombre des médicaments fabriqués localement et destinés aux officines de pharmacie s'élève à 4120 types sur un total de 5462 médicaments enregistrés, et la part de marché en termes de produits locaux attribués aux hôpitaux, dont la Pharmacie centrale est le principal fournisseur, représente 24,69%,

soit 262 médicaments fabriqués localement sur un total de 1061 médicaments enregistrés dans la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques. Afin d'encourager l'investissement, le ministre a proposé six mesures, à savoir l'amélioration de la performance de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), l'encouragement de la fabrication des médicaments anticancéreux, de l'insuline et des vaccins, le renforcement de l'intégration industrielle, l'attraction de l'investissement étranger direct, le soutien à la recherche et au développe-

ment, ainsi que la coopération intersectorielle. S'agissant des médicaments anticancéreux, le ministre a indiqué qu'il a été procédé au lancement de 14 projets d'investissement dont certains sont entrés en exploitation en 2025. Le Groupe "Saïdal" a, pour sa part, entamé la domiciliation de la production de 15 médicaments essentiels anticancéreux, et ce, dans le cadre du plan de transition vers la fabrication intégrale d'ici deux ans. Quant à l'insuline, quatre (4) unités de production ont procédé, depuis l'année dernière, à la commercialisation de leurs premiers lots avec une capacité couvrant le double des besoins nationaux.

Le ministre a, par ailleurs, souligné que la domiciliation de la fabrication des produits essentiels importés figure parmi les priorités du secteur pour la prochaine période, mettant en avant les efforts en cours visant à accroître la valeur des exportations des produits pharmaceutiques à travers l'adaptation du cadre juridique et l'organisation de la participation aux expositions continentales et régionales.

80^E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Un programme spécial pour honorer la mémoire nationale

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a tracé un programme spécial pour la commémoration du 80^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 et la célébration de la Journée nationale de la mémoire, décrétée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en hommage aux sacrifices des vaillants martyrs, a-t-on appris auprès du ministère.

Placée sous le haut patronage du président de la République, la commémoration de cet anniversaire, prévue à travers l'ensemble du territoire national, comprend des activités historiques, culturelles et sportives, ainsi que des conférences scientifiques et des colloques, avec la participation des secteurs concernés, des jeunes et des acteurs de la société civile.

A cette occasion, un hommage sera rendu à des artisans de la Révolution et à des personnalités nationales ayant marqué l'histoire et rendu d'insignes services à l'Algérie, que ce soit à travers

la lutte armée ou l'action nationale, politique et culturelle.

Des moudjahidine et des historiens (vivants ou disparus) qui ont marqué l'histoire de l'Algérie seront ainsi honorés.

Dans le même sillage, un film documentaire retraçant les efforts déployés pour la préservation de la mémoire nationale sera dévoilé et les Journées du cinéma de la mémoire seront organisées en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts.

Dans le prolongement des séances de travail de la Commission nationale de préparation des cérémonies commémoratives des journées et des fêtes nationales, une plateforme numérique sera lancée en guise de musée interactif proposant des expositions virtuelles sur le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie durant la période 1830-1962, en sus du lancement d'un jeu électronique dédié à l'histoire destiné aux jeunes.

Les assises nationales sur la mémoire sont également prévues, dans ce cadre, pour discuter des problématiques inhérentes à l'histoire et à la mémoire nationales, en vue de promouvoir le discours historique national, de protéger la mémoire et d'immortaliser les générations à travers la conscientisation historique.

D'éminents spécialistes algériens superviseront la première édition de ces assises, qui seront ensuite tenues périodiquement dans le cadre de la stratégie nationale pour la préservation de la mémoire.

Des colloques nationaux sur les crimes coloniaux français seront en outre organisés dans les wilayas de Sétif et de Guelma, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en plus

des activités scientifiques historiques prévues par les musées du Moudjahid à l'échelle nationale. Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a également tenu à organiser "un voyage de la mémoire" au profit des descendants d'Algériens déportés en Nouvelle-Calédonie et en Guyane durant la période coloniale.

De plus, en reconnaissance de leurs contributions majeures à l'écriture de l'histoire nationale, le ministère s'emploie à éditer et rééditer les œuvres complètes d'éminents historiens algériens, ainsi que celles d'historiens étrangers ayant traité l'histoire de l'Algérie avec objectivité.

Par ailleurs, des reconstitutions des massacres du 8 mai 1945 sont programmées dans des espaces publics à l'échelle nationale, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et l'Observatoire national de la société civile (ONSC).

Aussi, afin de sensibiliser les citoyens aux immenses sacrifices des aïeux, le prêche du vendredi 9 mai sera consacré aux massacres du 8 mai 1945.

Selon le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, la commémoration du 80^e anniversaire de ces massacres "intervient cette année dans un contexte national et international particulier". Dans une déclaration à l'APS, il a souligné que la date du 8 mai 1945 "marque une étape charnière et décisive dans l'histoire de l'Algérie".

"Une douloureuse épreuve à travers laquelle le peuple algérien a décidé de la voie à emprunter pour arracher sa liberté et recouvrer son indépendance", a-t-il dit.

APS

EDUCATION NATIONALE

Le ministre de l'éducation nationale lance à partir de Bouira les épreuves de validation du niveau

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a procédé mardi à partir de Bouira au lancement des épreuves de validation du niveau pour la session 2025 au lycée Mohamed Guettaf au chef-lieu de wilaya.

Après avoir écouté un exposé sur son secteur à Bouira, le ministre, qui était accompagné du wali Abdelkrim Laâmour, ainsi que d'autres responsables civiles et militaires de la wilaya, s'est dirigé au lycée Mohamed Guettaf au centre-ville de Bouira, où il a procédé à l'ouverture des plis du sujet de la langue arabe.

Par ailleurs, M. Saâdaoui va inaugurer, lors de sa visite dans cette wilaya, plusieurs établissements scolaires dont des écoles primaires, des cantines et des collèges d'enseignement moyen (CEM) réalisés dans les communes d'Ain Lahdjar, Raouraoua, El Hachimia, M'chedallah, Aghbalou et Lakhdaria.

ORAN Plus de 28.100 postes d'emploi créés en 2024

Les services de l'emploi de la wilaya d'Oran ont enregistré la création de plus de 28.100 postes d'emploi, au cours de l'année écoulée (2024), a indiqué, hier, le wali, Samir Chibani.

Dans son intervention, lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Chibani a précisé que 28.140 postes ont été créés, en 2024, grâce au lancement de nombreux projets.

Un total de 34.505 offres d'emploi a été recensé, réparti entre les secteurs public et privé, couvrant les domaines des travaux publics, des services, de l'industrie et de l'agriculture, a précisé le premier responsable de l'exécutif local.

Il a également fait savoir que tous les bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale parmi les diplômés ont été intégrés à titre de permanents dans les secteurs administratif et économique, avec un nombre dépassant les 84.000 bénéficiaires.

Lors de la présentation du bilan annuel 2024, le wali a également évoqué plusieurs réalisations et projets stratégiques et de développement, citant, notamment, la mise en service de la rocade du port, la réalisation d'une usine de dessalement de l'eau de mer à Cap-Blanc, dans la commune de Ain El-Kerma, ainsi que le lancement des travaux du nouveau tronçon ferroviaire Hassi Mefsoukh-Mostaganem sur 55 km, en plus de nombreuses opérations d'aménagement



ment urbain ayant contribué à améliorer l'image de la ville.

Il a également fait part de plusieurs projets réalisés au cours de la même période dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, des équipements publics, ainsi que du logement, avec la distribution de 6.834 unités toutes formules confondues.

De son côté, la Commission du développement local, des équipements, de l'investissement et de l'emploi de l'APW a formulé plusieurs recommandations, notamment le renforcement des pépinières d'entreprises, des incubateurs et des centres de

développement entrepreneurial, et l'orientation des jeunes vers la création de micro-entreprises via les dispositifs de soutien à l'emploi.

Elle a également souligné l'importance de soutenir les grands projets générateurs d'emplois et de développer la sous-traitance.

La Commission de la communication et des technologies de l'information et de la communication a, quant à elle, recommandé de poursuivre les efforts de modernisation du secteur à travers le développement des infrastructures existantes et l'investissement dans la formation continue.

ELEVAGE ET PRODUCTIONS LAITIÈRES À TIZI-OUZOU Une dynamique entrepreneuriale prometteuse

L'activité d'élevage et le secteur des productions laitières à Tizi-Ouzou témoignent d'un dynamisme entrepreneurial prometteur pour l'économie locale et nationale.

La volonté affirmée des investisseurs de développer et de moderniser leurs exploitations insufflé une nouvelle énergie à cette filière essentielle, comme le démontrent les données communiquées par les responsables du secteur.

L'élevage, traditionnellement ancré dans la wilaya, n'a cessé de progresser au fil des années, connaissant un essor et une modernisation constants.

Et malgré les défis posés par le relief montagneux de la région, qui contraint certains éleveurs à l'élevage hors sol, le secteur continue de se développer.

Ce dynamisme se manifeste également dans l'activité de transformation du lait, qui a connu une ascension remarquable ces dernières années.

Du traditionnel fromage "Aguglu", également appelé "Ighunam", à base de lait de vache ou de chèvre et obtenu par emprésurage avec de la sève de figuier, à une large gamme de fromages fondus, à pâte molle, dure, pressée et autres, la wilaya a réalisé un bond qualitatif significatif dans le domaine des productions laitières.

Malgré un relief parfois

difficile, la filière laitière (production et transformation) connaît une évolution positive, soutenue par les politiques publiques de développement (subventions, formation, accompagnement) mises en œuvre ces dernières années.

Ces initiatives visent à réduire la dépendance aux importations de poudre de lait et à atteindre l'autosuffisance dans ce secteur crucial.

En effet, le tissu de transformation laitière se densifie, avec des laiteries locales qui investissent dans l'amélioration de leurs capacités et la diversification de leurs gammes de produits.

Le lait frais pasteurisé, le lait caillé et les fromages produits dans la région illustrent un savoir-faire local en pleine expansion, a affirmé Nadir Boussa, chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la direction des services agricoles (DSA).

Une contribution significative à l'économie nationale

Les chiffres communiqués à l'APS par Hamid Saidani, président de la chambre de wilaya de l'agriculture (CAW), confirment cette dynamique.

La wilaya compte environ 7.000 éleveurs (tous cheptels confondus), dont

3.700 qui totalisent un cheptel de 28.000 vaches laitières adhérent au dispositif de production de lait frais.

Tizi-Ouzou contribue de manière significative à la production laitière nationale et se classe depuis des années à la quatrième place en termes de volume produit.

Durant la campagne agricole 2023/2024, la wilaya a produit un total de 131.460.800 litres de lait, dont 74.628.412 litres ont été collectés par 16 centres employant 227 collecteurs.

Le lait collecté est acheminé vers 37 laiteries conventionnées, dont 33 sont implantées à Tizi-Ouzou et 4 hors wilaya, a précisé M. Boussa.

Ce même responsable a souligné que la production est dominée par le lait de vache, avec 114.032.910 litres, suivi du lait de chèvre (11 305 750 litres) et du lait de brebis (6 122 140 litres).

Outre le lait, Tizi-Ouzou participe également à la production nationale de viandes.

Durant la saison 2023/2024, une quantité de 79 398 quintaux de viandes rouges (bovine, ovine, caprine) et 157 581 quintaux de viandes blanches (poulet, caille, lapin, dinde) a été produite.

La wilaya dispose de 6 abattoirs et de 11 tueries pour les viandes rouges, ainsi que de 7 abattoirs et 10 tueries pour les viandes

blanches, selon les chiffres communiqués par le chef de service OPAT.

Par ailleurs, la wilaya, dont le cheptel avicole est estimé à 545.128 sujets, a produit un total de 117.514.000 œufs durant la saison 2023/2024, a fait savoir M. Boussa.

Concernant les petits élevages, Tizi-Ouzou se distingue dans la filière apicole en tant que premier fournisseur d'essaims au niveau national.

Avec un total de 137.793 ruches pleines, les apiculteurs de la wilaya ont fourni 97.470 essaims durant la saison 2023/2024.

Pratiquant la transhumance pour optimiser la production de miel et atténuer les effets du réchauffement climatique, ils ont mis sur le marché 1.687 quintaux de miel durant la même période.

Le premier Salon national de l'élevage et des productions laitières, inauguré mardi par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, illustre parfaitement cette dynamique entrepreneuriale, tant au niveau de la wilaya qu'à l'échelle nationale, et traduit concrètement les efforts de l'Etat pour développer cette filière stratégique.

Cet événement, organisé par la CAW de Tizi-Ouzou, rassemble plus d'une centaine de participants provenant d'une dizaine de wilayas, rappelle-t-on.

TISSEMSILT Un silo de 20.000 tonnes en cours de réalisation à un taux appréciable à Khemisti

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a reçu une délégation officielle dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au titre du programme national de réalisation de silos de stockage de céréales.

La rencontre, qui s'est tenue au siège de la wilaya, a rassemblé plusieurs acteurs institutionnels et techniques liés au projet stratégique en cours à Khemisti, dans la région de Sidi Mansour.

Parmi les participants figuraient M. Boukna Walid, cadre auprès des services du Premier ministre, le directeur régional de l'Organisme d'agrément et de contrôle technique, un directeur central de la société Batimetal (en charge de la construction métallique), ainsi que le représentant de l'entreprise chargée de l'exécution du projet, le directeur de la gestion de projet et le responsable du contrôle des travaux.

Étaient également présents le président de l'Assemblée populaire de wilaya et le chef de cabinet du wali.

Cette visite s'inscrit dans une dynamique de terrain visant à assurer le bon déroulement du chantier de réalisation du silo métallique de Khemisti, un projet qui avance à un rythme soutenu selon les autorités locales.

Cette infrastructure, qui représente une capacité de stockage totale de 20 000 tonnes de céréales, constitue un levier important dans le renforcement de la sécurité alimentaire au niveau local.

Inscrit dans le cadre du programme stratégique du Président de la République pour la modernisation et la consolidation du secteur agricole, ce projet vise à améliorer sensiblement les capacités de stockage de la wilaya. À terme, il devrait permettre une meilleure gestion des récoltes, réduire les pertes post-récolte et soutenir les agriculteurs de la région. La visite a permis de constater l'état d'avancement des travaux et de renforcer la coordination entre les différents intervenants.

Elle traduit également la volonté des autorités de suivre de près les projets structurants pour garantir leur livraison dans les délais et selon les normes prévues.

Par A. Meghit

SOUK AHRAS Réception en juillet prochain de 3 nouvelles piscines

Trois nouvelles piscines seront réceptionnées "au cours du mois de juillet prochain" dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué mardi le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), H'mida Mahroug.

Le même responsable a précisé à l'APS que ces piscines dont une semi-olympique, une autre de proximité et une troisième communale sont en cours de réalisation dans la commune de Sedrata, soulignant que leur réception coïncidera avec la saison estivale 2025.

Une enveloppe financière de 5 milliards DA a été octroyée à la réalisation de ces trois structures de natation, a ajouté le même responsable qui a rappelé que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié ces dernières années de la réalisation de deux piscines semi-olympiques à M'daourouch et Taoura et d'une autre de proximité à Henanecha.

Ces projets reflètent l'intérêt accordé par l'Etat en matière de réalisation de structures sportives qui répondent aux aspirations des jeunes et contribuent à la promotion de la pratique sportive, a-t-on indiqué.

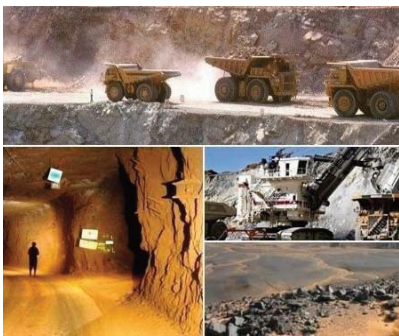
APS

59^e ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES MINES Arkab met en avant les efforts de développement du secteur

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a indiqué, hier à Alger, que les pouvoirs publics ont lancé un "important programme" de valorisation et de développement des capacités minières nationales, prévoyant une révision du cadre juridique, un élargissement de la base minière et le lancement de grands projets structurants, dans le but d'augmenter la valeur ajoutée du secteur minier.

Le ministre s'exprimait lors de la cérémonie de célébration du 59^e anniversaire de la nationalisation des mines (6 mai 1966) et du 58^e anniversaire de la création de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière Sonarem (11 mai 1967), organisée cette année sous le slogan "Valorisation des ressources minières : vers le renforcement des acquis nationaux". Cette cérémonie s'est déroulée au siège du ministère en présence de membres du Gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaï, ainsi que de cadres et travailleurs du secteur et de représentants des organismes et établissements publics concernés.

A cette occasion, M. Arkab a souligné que la révision de la loi régissant les activités minières visait à l'adapter aux récentes évolutions



et à renforcer l'attractivité du secteur pour les investisseurs, tout en préservant les intérêts nationaux. Le nouveau texte, a-t-il dit, sera bientôt soumis aux deux chambres du Parlement pour adoption.

Les deux mois d'auditions devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) se sont déroulés dans un cadre participatif et transparent, traduisant la volonté de l'Etat de moderniser l'arsenal juridique régissant le secteur, a noté le premier responsable du secteur.

Dans le même contexte, le ministre a

évoqué l'élargissement de la base minière à travers des programmes de recherche géologique, l'actualisation des cartes minières et le lancement de grands projets structurants, notamment le développement de la mine de Gara Djebilet, de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour-Tala Hamza (Béjaïa) et des mines de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) et d'Oued Kebrit (Souk Ahras). De plus, plusieurs industries de transformation (marbre, carbonate de calcium, barytine, feldspath, kaolin, bentonite) sont en cours de développement, a-t-il poursuivi, rappelant le soutien à l'exploitation aurifère artisanale dans les wilayas du sud. Ces projets

s'inscrivent dans le cadre du programme gouvernemental visant à diversifier

l'économie nationale et à réduire la dépendance aux hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui suit de près leur mise en œuvre, a expliqué M. Arkab. Soulignant l'importance de cet événement, le ministre a mis en exergue la dimension symbolique de la nationalisation des mines et de la création de la Sonarem, deux étapes charnières dans le recouvrement de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, qui étaient jusque-là exploitées par des sociétés étrangères qui ne tenaient pas compte des intérêts de l'Algérie, a-t-il dit.

Et de rappeler que la décision de nationalisation des mines, annoncée le 6 mai 1966, concernait 11 mines, dont celles d'El Ouenza, de Hammam N'Bails, de Boukaid, de Sidi Kamber et de Miliana.

A cette occasion, M. Arkab a tenu à saluer les efforts des travailleurs et cadres nationaux qui ont su relever le défi à un moment crucial pour le secteur.

SONELGAZ Réunion avec les responsables de Cevital sur le raccordement au réseau énergétique du projet de culture des betteraves à Ghardaïa

Le raccordement à l'électricité et au gaz du périmètre agricole consacré à la culture de la betterave dans la wilaya de Ghardaïa pour la production du sucre a été au centre de la réunion tenue, lundi, par le Président directeur général (PDG) de Sonelgaz, Mourad Adjal, avec une délégation du groupe Cevital, conduite par le PDG du groupe, Malik Rebrab.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Direction générale, en présence du représentant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, l'accent a été mis sur les besoins énergétiques du projet et les préoccupations soulevées au niveau du périmètre agricole où Cevital envisage d'investir dans la culture des betteraves destinées à la production de sucre", souligne un communiqué de Sonelgaz.

A ce propos, M. Adjal a affirmé que "Sonelgaz, outil de l'Etat algérien, s'emploie à la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays qui accordent une importance capitale à l'investissement", soulignant que le groupe public "veille à assurer toutes les facilitations et solutions à l'effet d'accélérer le lancement du projet dans les meilleurs délais, en proposant une batterie de mesures proactives qui seront prises dans une première étape et à moindre coût, en attendant l'achèvement des études et des travaux pour la concrétisation des solutions finales".

A l'issue de la rencontre, une réunion de travail technique a été tenue entre les deux parties, "consacrée à la présentation de la feuille de route préliminaire suggérée par Sonelgaz, proposant des solutions techniques et des évaluations financières estimatives, laquelle servira de base pour l'élaboration du cadre contractuel liant les parties concernées", conclut le communiqué.

Convention avec l'omanaise Abraj en vue de créer une société mixte de services pétroliers

Le groupe Sonatrach et la société omanaise Abraj Energy Services ont signé, lundi à Alger, un "Term Sheet" (lettre d'intention) en prévision de la création d'une société mixte spécialisée dans les services pétroliers, selon un communiqué du groupe public.

Le document a été paraphé au siège de la présidence de la République, par le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi et le PDG d'Abraj Energy Services, Saif Al Hamami, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sous le haut patronage du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, et le sultan d'Oman, sa Majesté Haitham bin Tariq, qui a effectué une visite officielle en Algérie.

La signature de ce "Term Sheet" intervient à la suite du protocole d'accord signé entre les deux sociétés le 24 avril 2024 et vient couronner les travaux du groupe de travail conjoint créé entre Sonatrach et Abraj, permettant notamment d'identifier des opportunités de partenariat et d'envisager la création d'une société mixte, indique la même source.

L'objectif de ce document est de "définir les principales conditions techniques, juridiques, économiques et commerciales pour évaluer l'opportunité et la faisabilité de la création d'une société mixte de services pétroliers intégrés en Algérie, intervenant notamment, dans le forage, le work over, les services aux puits et la gestion de projets intégrés, en donnant la priorité au marché algérien, tout en élargissant son champ d'intervention aux marchés internationaux". La signature de ce document vient, aussi, confirmer "la volonté des deux entreprises d'approfondir leur partenariat stratégique et de hisser leur coopération à un niveau qui reflète la volonté des deux pays de consolider leurs relations bilatérales et de promouvoir leurs échanges dans des secteurs vitaux, dans une perspective de développement durable", a ajouté le groupe. Abraj Energy Services est l'une des plus importantes entreprises du Sultanat d'Oman dans le secteur de l'industrie pétrolière, dont les activités se concentrent notamment dans le domaine des services pétroliers et gaziers.

APS

BOURSE D'ALGER

Plus de 194 mds DA levés en une année

La Bourse d'Alger a réussi à lever plus de 194 milliards de dinars (mds DA) au profit de six sociétés durant la période allant de janvier 2024 jusqu'à l'introduction en bourse de la Banque de développement local (BDL) en janvier 2025, a indiqué mardi le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), Youcef Bouzenada.

S'exprimant lors d'une journée d'information sur le financement non conventionnel de l'économie, M. Bouzenada a précisé que ce montant a été collecté grâce à des émissions d'actions et d'obligations au profit du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque de développement local (BDL), de la start-up "Moustachir", de l'établissement Maghreb leasing Algérie (MLA), du groupe Tosyali Algérie et la société Arab leasing corporation (ALC).

En outre, le capital-investissement a permis de financer 167 PME, pour un montant de 7,4 mds DA jusqu'au 30 juin 2024, a-t-il fait savoir, ajoutant que cinq sociétés agréées opèrent dans ce domaine avec une capacité de financement estimée à 20 mds DA et gèrent des fonds des wilayas d'une valeur de 58 mds DA desti-

nés à soutenir les startups et les entreprises innovantes.

Le même responsable a annoncé, par ailleurs, la promulgation prochaine d'un texte réglementaire permettant la création de fonds de placement collectif en capital-investissement, ce qui ouvrira de nouvelles perspectives pour le financement des projets. Pour sa part, le secrétaire général de la Cosob, Brahim Mihoubi, a soutenu, que la diversification des modes de financement a contribué à faire passer le nombre d'investisseurs de quelques dizaines de milliers en 2023 à plus de 100.000 investisseurs actuellement.

Dans ce sillage, il a précisé que le marché financier attend la publication du texte réglementaire sur les sukuk souverains (obligations islamiques), prévu dans la loi de finances 2025, un texte qui devrait, a-t-il mentionné, "impulser une nouvelle dynamique au secteur".

De son côté, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib Smail Kouidri, a souligné que "le financement non conventionnel nécessite d'être davantage promu", estimant que "ce mode de financement a connu un

démarrage encourageant grâce à l'adoption de nouveaux modèles de financement".

La CACI considère le marché financier comme "une option alternative" pour le financement des entreprises et "œuvre à soutenir les initiatives visant à promouvoir l'investissement et à stimuler la création de PME, en plus de porter les préoccupations des opérateurs économiques auprès des autorités", a-t-il poursuivi.

A noter que la capitalisation de la Bourse d'Alger a enregistré une hausse de 40,07% au premier trimestre 2025, devenant ainsi la plus dynamique du monde arabe, selon les données du Fonds monétaire arabe (FMA).

S'agissant de cette journée d'information, organisée par la Cosob en collaboration avec la CACI, elle a constitué une occasion de présenter aux opérateurs économiques les mécanismes de financement alternatif et de les informer sur les opportunités offertes par le marché financier.

Cette rencontre a été marquée aussi par la présentation de plusieurs communications, ainsi que des échanges directs entre les opérateurs et les responsables de la Cosob.

B O U R S E S M O N D I A L E S

Le dollar reste stable dans l'attente de nouvelles données économiques

Le dollar reste stable lundi, dans l'attente de développements sur le front de la guerre commerciale lancée par le président américain, Donald Trump, les cambistes digérant par ailleurs de nouvelles données économiques américaines.



Vers 17H05 GMT, le billet vert lâchait 0,09% par rapport à la monnaie unique, à 1,1307 dollar pour un euro, et abandonnait 0,03% contre la livre, à 1,3276 dollar.

Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, perdait 0,10%, à 99,93 points. Selon les analystes, le dollar américain commence la semaine dans des fourchettes faibles à cause de l'incertitude concernant la politique commerciale des

Etats-Unis. La semaine passée, le dollar avait repris des forces grâce à "la perspective d'un apaisement des tensions commerciales" notamment entre Pékin et Washington, expliquent-ils.

Pour l'heure, aucun accord n'a été acté, mais il a été rapporté que des négociations étaient en cours, notamment avec le Japon ou l'Union européenne, ajoutent les analystes.

Lors d'une interview diffusée à la télévision américaine dimanche, Do-

nald Trump a par ailleurs défendu sa guerre commerciale, assurant avoir "réussi à faire baisser les prix".

Le président américain a estimé que les Etats-Unis se trouvaient dans "une période de transition" et que le pays connaîtra par la suite "le plus grand boom économique de l'histoire" grâce à ses choix politiques.

Côté haussier, la monnaie américaine a été soutenue par la publication de l'enquête de la fédération professionnelle ISM, qui a montré que l'activité dans les services a progressé en avril aux Etats-Unis, au-dessus des attentes.

L'indice mesurant cette activité s'est élevé à 51,6% en avril, contre 50,8% le mois précédent, selon l'enquête de la fédération professionnelle ISM. Les analystes l'attendaient plus bas, à 50,4%, selon le consensus compilé par Briefing.com. Les cambistes attendent également la nouvelle réunion de la banque centrale américaine (Fed). Malgré les appels répétés de Trump pour une baisse des taux d'intérêt, l'issue de cette réunion ne fait guère de doute aux yeux de l'immense majorité des acteurs de la finance. L'institution monétaire devrait laisser ses taux au niveau qui est le leur depuis décembre, dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%.

Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a terminé en baisse lundi, attentiste avant la réunion de la banque centrale américaine (Fed) et continuant de suivre les développements sur le front de la guerre commerciale lancée par Washington. Le Dow Jones a perdu 0,24%, l'indice Nasdaq a lâché 0,74% et l'indice élargi S&P 500 a abandonné 0,64%. Il a été rapporté que des négociations étaient en cours, notamment avec le Japon ou l'Union européenne, concernant la guerre commerciale tous azimuts lancée par Donald Trump. En revanche, pour

l'heure, aucun accord n'a été acté. Les investisseurs attendent la nouvelle réunion de la banque centrale américaine (Fed) qui débutera mardi et se prolongera jusque mercredi, alors que Donald Trump a répété à maintes reprises ses appels pour une baisse de taux. La grande majorité des acteurs du marché s'attendent en effet à ce que l'institution monétaire laisse ses taux inchangés, dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%, selon l'outil de veille du groupe CME, FedWatch. Côté indicateurs, la place américaine a bien ac-

cueilli l'enquête de la fédération professionnelle ISM, qui a montré que l'activité dans les services a progressé en avril aux Etats-Unis, au-dessus des attentes. L'indice mesurant cette activité s'est élevé à 51,6% en avril, contre 50,8% le mois précédent. Les analystes l'attendaient plus bas, à 50,4%, selon le consensus compilé par Briefing.com. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est établi à 4,33%, contre 4,31% vendredi à la clôture.

Les Bourses asiatiques dans le vert

Les marchés asiatiques se sont orientés à la hausse dans les échanges de la matinée avant une décision de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed) mercredi. Après un jour férié la veille, les marchés chinois rebondissent à la suite de déclarations lundi du secrétaire d'Etat américain Scott Bessent et malgré la publication de chiffres décevants sur la croissance économique.

Vers 03H20 GMT, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong progressait de 0,62% à 22.644,50 points, après un jour férié la veille. L'indice composite de Shanghai gagnait

0,80% à 3.305,35 points tandis que celui de Shenzhen grimpait de 1,78% à 1.949,77 points. La Bourse de Séoul prenait 0,12% à 2.559,79 points, celle de Singapour 0,10% à 3.856,96 points et celle de Taipei 0,26% à 20.585,73 points. Celle de Sydney restait à l'équilibre, lâchant 0,01% à 8.156,80 points. La place tokyoïte était fermée en raison d'un jour férié.

Le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent a indiqué lundi à CNBC que les Etats-Unis avaient été approchés par 17 pays et leur avait présenté de "très bonnes" propositions commerciales. Il a également déclaré qu'il pourrait y avoir des "progrès

substantiels dans les semaines à venir" avec la Chine, qui a été frappée par des droits de douane allant jusqu'à 145%.

Vers 03H20 GMT, le won sud-coréen s'échangeait à 1.386,57 pour un dollar, en hausse de 7,37% sur un an, tandis que le baht thaïlandais valait 32,91 pour un dollar, en hausse de 4,05% depuis mai dernier. Les cours du pétrole augmentent mardi, après avoir chuté lundi. Vers 03H20 GMT, le prix du baril de Brent gagnait 1,49% à 61,13 dollars et le baril de West Texas Intermediate prenait 1,54% à 58,01 dollars.

La Bourse de Paris termine en baisse

La Bourse de Paris a terminé en baisse lundi à l'issue d'une séance de transition, en attendant la décision de politique monétaire de la banque centrale américaine sur fond de tensions commerciales. L'indice vedette de

la Bourse de Paris a terminé en petite baisse de 0,55%, soit une perte de 42,55 points, pour s'établir à 7.727,93 points.

Vendredi, il avait bondi de 2,33% pour s'afficher à 7.770,48 points à la clôture. Cette semaine, l'at-

tention devrait se tourner vers les banques centrales, avec la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) mercredi et de la Banque d'Angleterre (BoE) jeudi.

Depuis décembre, les

taux de la banque centrale américaine se situent dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%, et le marché s'attend à ce qu'ils restent inchangés malgré les pressions de la Maison Blanche.

APS

Les Bourses mondiales restent prudentes avant les réunions de banques centrales



Les Bourses mondiales se sont octroyé une pause lundi, dans une séance à l'agenda économique léger marquée par des prises de bénéfices avant la réunion de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed) en milieu de semaine.

En Europe, le DAX de la Bourse de Francfort a terminé en hausse de 1,12% tandis que le CAC 40 parisien a cédé 0,55%. La Bourse de Londres était quant à elle fermée en raison d'un jour férié, à l'instar des principales bourses asiatiques.

A Wall Street, le Dow Jones a perdu 0,24%, l'indice Nasdaq a lâché 0,74% et l'indice élargi S&P 500 a abandonné 0,64%. Cette semaine, l'attention devrait en effet se tourner vers les banques centrales, avec la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) mercredi et celle de la Banque d'Angleterre (BoE) jeudi. Depuis décembre, les taux de la Fed se situent dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%, et le marché s'attend à ce qu'ils restent inchangés. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est établi à 4,33%, contre 4,31% vendredi à la clôture. Le dollar perdait 0,18% face à la monnaie unique à 1,1317 dollar pour un euro. Les cours du pétrole ont chuté lundi. Le prix du baril de Brent a perdu 1,73% à 60,23 dollars et le baril de West Texas Intermediate a cédé 1,99% à 57,13 dollars.

PÉTROLE
Le Brent se redresse à plus de 61 dollars

Les cours du pétrole se sont redressés mardi, dépassant les 61 dollars le baril. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 2,27% à 61,60 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, gagnait 2,28% à 58,43 dollars.

MONNAIES
Le dollar stable avant la réunion de la Fed

Le dollar se stabilise mardi, après des pertes importantes lundi notamment contre les devises asiatiques, en attendant une réunion de politique générale de la Réserve fédérale américaine (Fed) où aucun changement de taux n'est attendu. Les marchés ont les yeux rivés sur la prochaine annonce du FOMC (comité de politique monétaire de la Fed) mercredi. Ce mardi matin, le billet vert perdait à peine 0,02% face à l'euro, à 1,1316 dollar, et abandonnait 0,19% à la livre, à 1,3322 dollar. En revanche, certaines devises asiatiques, comme le nouveau dollar de Taïwan et le won sud-coréen, sont elles en baisse après avoir fortement augmenté dans les séances précédentes, notamment face au dollar. Le nouveau dollar de Taïwan perdait 0,70% et le won sud-coréen tombait de 0,72% face au billet vert. Des rumeurs d'accords commerciaux à venir avec les Etats-Unis avaient d'abord initié un mouvement de forte hausse de ces devises aux cours des séances précédentes.

PÉNITENCIER

Plus de 36.000 détenus passent les examens de validation des acquis à travers le pays

Plus de 36.000 détenus inscrits à l'enseignement à distance passent, mardi, les examens de validation des acquis, à travers le territoire national, a indiqué, depuis Mostaganem, le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, M. Essaid Zreb.

Dans son allocution prononcée à l'occasion du lancement officiel des examens au Centre de rééducation d'Aïn Tedles, en compagnie du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, M. Zreb a précisé que "36.339 détenus inscrits à l'enseignement à distance passent aujourd'hui ces examens, à travers le pays, répartis sur les niveaux moyen et secondaire, dont 35.846 hommes et 493 femmes".

Il a ajouté que ces examens se déroulent dans 141 établissements pénitentiaires agréés par l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) comme centres d'examen, sous la supervision de 1.294 enseignants encadreurs.

M. Zreb a indiqué que "les services de l'administration pénitentiaire ont recensé 76.421 détenus inscrits à l'enseignement à distance dans les différents cycles éducatifs pour l'année en cours, dont 1.880 suivent un enseignement universitaire, parmi lesquels 81 bénéficient d'une semi-liberté, et 7.242 sont inscrits dans des classes d'alphabétisation

". Le même responsable a souligné, lors d'un point de presse après le lancement officiel des examens, que "la politique de rééducation et de réinsertion des détenus vise à développer leurs compétences et aptitudes personnelles, ainsi qu'à élever continuellement leur niveau d'instruction", précisant que "l'éducation des détenus occupe une place importante dans le travail des établissements pénitentiaires pour améliorer leurs chances de réintégration sociale et professionnelle à leur sortie, en les sensibilisant à la citoyenneté et à la responsabilité dans une société respectueuse des lois".

Selon M. Zreb, le ministère de la Justice, à travers la Direction générale de l'administration pénitentiaire, a mobilisé tous les moyens matériels nécessaires, notamment les établissements pénitentiaires modernes construits selon les normes internationales, dotés d'espaces éducatifs adéquats comme des salles de classe équipées selon les standards en vigueur dans les établissements scolaires, en plus de la



mise à disposition de manuels scolaires, de fournitures pédagogiques et de la prise en charge des frais de scolarité des détenus dans tous les cycles éducatifs.

Il a également indiqué que ces moyens matériels sont accompagnés de ressources humaines qualifiées, comme les agents pénitentiaires formés à l'Ecole nationale des agents pénitentiaires et ses annexes, suivant un programme de formation adapté aux exigences de la réforme pénitentiaire, dans le cadre de la modernisation de la gestion administrative et financière des établissements pénitentiaires, et de la promotion des activités édu-

catives, sanitaires et psychologiques des détenus, selon les normes internationales de protection et de respect des droits de l'homme.

Il a également souligné la contribution efficace des différentes institutions de l'Etat, notamment les efforts fournis par le ministère de l'Education nationale, tant au niveau central que local, via l'ONEFD et les directions de l'éducation, qui supervisent toutes les étapes du déroulement des examens officiels des détenus dans les établissements pénitentiaires.

M. Zreb a salué le rôle de la société civile dans la mise en œuvre

de la politique de réinsertion sociale des détenus à travers les activités constructives organisées à l'intérieur des établissements pénitentiaires, ainsi que l'accompagnement et l'orientation des détenus après leur libération, précisant qu'"une coopération est établie avec 448 associations, dont 22 nationales, à leur tête le Croissant Rouge algérien et les Scouts musulmans algériens".

Le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion poursuivra sa visite dans la wilaya de Mostaganem, aujourd'hui, avec l'inspection des établissements pénitentiaires des communes de Sidi Ali et Sayada.

INCENDIES DE FORÊTS

Manœuvre simulant l'extinction d'un feu de forêt entre les communes de Batna et d'Oued Chaâba



Une manœuvre simulant l'extinction d'un feu de forêts dans une zone forestière située entre le chef-lieu de la wilaya de Batna et la commune de l'Oued Chaâba, a été organisée, lundi, par la protection civile. Selon les explications fournies au wali, Mohamed Benmalek, qui a supervisé l'opération, la manœuvre visait à tester la préparation des différents dispositifs et unités chargés de la lutte contre les incendies, ainsi qu'à éprouver la coordination sur le terrain entre les différents intervenants. Dans la localité de Sebaoun, dans la com-

mune d'Oued Chaâba, le chef de l'exécutif local s'est enquis des moyens humains et matériels mobilisés dans le cadre du plan ORSEC (organisation des secours) et leur état de préparation pour intervenir et faire face à toute situation d'urgence telle que les incendies de forêts. La manœuvre a consisté en un exercice simulant un feu de forêt dans la zone de Condorcet (commune d'Oued Chaâba), qui s'est propagé aux zones voisines habitées, causant une situation de panique et occasionnant des blessures à plusieurs citoyens, jus-

tifiant ainsi le déclenchement du plan ORSEC. La manœuvre a mis à contribution, en plus des éléments de la protection civile, différents intervenants, dont les services de sûreté et la gendarmerie nationale, appuyés par 156 sapeurs-pompiers et 28 véhicules d'intervention. La manœuvre "vise à examiner le degré de coordination opérationnelle entre les différents partenaires dans le processus de lutte contre les incendies de forêts, et leur capacité à intervenir rapidement et efficacement en cas d'urgence, y compris la conservation des forêts avec ses 23 équipes mobiles", a déclaré Mohamed Arab, conservateur des forêts.

Pour rappel, le bilan des incendies de forêts dans la wilaya de Batna, l'été dernier, a été jugé "positif" dès lors que la superficie consommée n'a pas dépassé les 40 hectares, essentiellement des broussailles, grâce à la vigilance et à la coordination rapide et efficace sur le terrain entre les différents intervenants.

RESSOURCES EN EAU

La 20^e édition du Salon «SIEE Pollutec» du 18 au 20 mai à Alger

La 20^e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE Pollutec" se tiendra du 18 au 20 mai au Palais des expositions à Alger avec la participation de plus de 150 exposants, ont indiqué mardi les organisateurs dans un communiqué.

Cet événement, organisé avec le soutien du ministère de l'Hydraulique, vise à réunir les principaux acteurs nationaux et internationaux du secteur de l'eau en Algérie.

L'édition 2025 prévoit la participation de plus de 150 exposants, dont 60% d'entreprises algériennes, ainsi que d'un grand nombre de sociétés étrangères. Au total, douze pays seront représentés, tandis que plus de 7.500 visiteurs professionnels sont attendus.

Plusieurs conférences seront organisées durant les trois jours du Salon, autour de thématiques telles que le dessalement de l'eau de mer, l'économie circulaire appliquée au secteur de l'eau, les métiers émergents liés à l'environnement, la réutilisation des eaux usées traitées ou encore la qualité des tubes dans les réseaux hydrauliques.

L'édition précédente, organisée en 2024, avait réuni 140 entreprises et attiré près de 7.000 visiteurs professionnels, rappellent les organisateurs.

APS

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Une récolte de plus de 7.000 qx de céréales attendue à In Guezzam (DSA)

Une production de plus de 7.000 quintaux (QX) de céréales est attendue à la faveur de la campagne moisson-battage, lancée mardi dans la wilaya frontalière d'In Guezzam, au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). La superficie

dédiée aux cultures stratégiques dans cette wilaya a connu une hausse passant de 40 hectares (ha), recensés au cours de la précédente saison agricole, à 120 ha actuellement, dont 62 ha sont réservés pour le blé dur et 58 ha dédiés à l'orge, avec des rendements oscillant entre 60 et 70 qx/ha, a précisé à

l'APS, le directeur du secteur, Salim Benzaoui.

Cette superficie est répartie sur trois (3) exploitations agricoles pilotes dans la région, a-t-il encore détaillé. Le même responsable a, en outre, ajouté que dans le cadre des efforts de développement des cultures stratégiques, pas moins de

3.700 hectares de terres agricoles ont été récemment attribués via la plateforme numérique, au profit de 44 agriculteurs soulignant que des travaux de forage de puits profonds ont été d'ores et déjà lancés par les bénéficiaires, en parallèle à l'acquisition des pivots. Une extension de la super-

ficie réservée à la culture céréalière dans la wilaya d'In Guezzam est prévue, au titre de la prochaine saison agricole, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant le développement des cultures stratégiques dans les régions de l'extrême sud du pays.

ONU

Le changement climatique et la déforestation menacent les forêts dans le monde

Les forêts du monde, essentielles à la santé de la planète, continuent d'être menacées par la déforestation et le changement climatique, à cinq ans de l'échéance de l'Agenda 2030, a alerté l'ONU.

"Chaque hectare perdu est un pas de plus vers l'échec", a averti le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Philémon Yang, lundi à New York, à l'ouverture du 20ème Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). M. Yang a indiqué que les forêts étaient "nos plus grandes alliées" pour atteindre l'ensemble des 17 objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, et pas uniquement l'objectif 15 sur la gestion forestière durable. Mais "nous ne progressons pas assez vite", a-t-il fait remarquer, appelant à une relance de l'action collective sur fond de "responsabilité partagée". Les participants à cette session annuelle ont insisté sur l'urgence de renforcer le rôle des forêts dans les politiques nationales et dans les efforts

multilatéraux face aux crises globales. La sous-secrétaire générale à la coordination des politiques de l'ONU, Bjorg Sandkjaer, pour qui les turbulences actuelles - des tensions géopolitiques, en passant par l'inflation, les crises migratoires et l'insécurité alimentaire - sont toutes en partie liées à la dégradation des écosystèmes, rappelant que sept millions d'hectares de forêts naturelles disparaissent chaque année.

Pour y répondre, elle a jugé "indispensable" une approche intégrée, cohérente et transfrontalière, insistant sur la nécessité de prendre pleinement en compte les forêts au sein des engagements volontaires pris par chaque pays dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat, ainsi que dans la mise en œuvre du Cadre mondial



pour la biodiversité de 2022. Au cours des cinq jours, les participants au conclave annuel de cet organe subsidiaire du Conseil économique et social (ECOSOC)

vont échanger sur diverses questions relatives à la gestion durable des forêts, en s'appuyant sur les travaux de la session 2024 au cours de laquelle

l'arrangement international sur les forêts, adopté en 2015, avait connu un examen à mi-parcours, en attendant l'examen final en 2030.

IRAN

Plusieurs provinces enveloppées par un nuage de poussière

Un épais nuage de poussière enveloppant mardi plusieurs provinces de l'Iran a contraint les autorités à fermer localement les écoles et à appeler environ 13 millions d'habitants à rester chez eux, selon la télévision d'Etat.

Les provinces du Lorestan, d'Ilam, de Kermanshah, du Kurdistan (ouest), de Zanjan (nord-ouest), de Bouchehr (sud) et du Khouzestan (sud-ouest) sont concernées par ces mesures, selon la télévision d'Etat. La population est invitée à ne pas sortir et à porter un masque pour tout dé-

placement impérieux, a indiqué la télévision nationale, soulignant que localement la visibilité ne dépasse pas un kilomètre.

A Bouchehr, ville située à près de 1.100 kms au sud de Téhéran, la qualité de l'air est considérée mardi comme "mauvaise pour les groupes sensibles", avec un indice AQI de 108, qui dépasse de plus de quatre fois la concentration de microparticules polluantes PM2,5 dans l'air, jugée acceptable par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les services météorologiques ont

attribué ces conditions au "déplacement d'une grande masse de poussière en provenance d'Irak vers l'ouest de l'Iran". Ce phénomène, de plus en plus fréquent en Iran, est aggravé par la sécheresse.

Lundi, plus de 240 personnes ont été hospitalisées pour des problèmes respiratoires dans la province du Khouzestan, selon l'agence de presse officielle Irna. En juillet 2022, les autorités avaient fermé des écoles et des administrations à Téhéran et dans sa périphérie en raison de la pollution provoquée par une tempête de sable.

ANGLETERRE

Deux morts dans un accident lors d'une course de motos



Un carambolage impliquant 11 motos a fait deux morts et blessé grièvement un troisième concurrent lundi lors d'une course du championnat British Supersport, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. Le Britannique Owen Jenner et le Néo-Zélandais Shane Richardson ont été tués dans cet accident survenu au premier tour de piste à l'Oulton Park, dans le Cheshire (nord-ouest de l'Angleterre). Selon l'organisateur, Motorsport Vision Racing (MSVR), Jenner a succombé à une "blessure catastrophique à la tête". Richardson, "grièvement" touché à la poitrine, est mort avant d'arriver à l'hôpital. Ils étaient âgés de 21 et 29 ans, de même source. Un troisième pilote, le Britannique Tom Tunstall, 47 ans, a été lui aussi transféré à l'hôpital. Il présente d'"importantes blessures au dos et à l'abdomen", a ajouté MSVR. Carl Harris, Max Morgan, Cameron Hall, Freddie Barnes et Morgan McLaren-Wood ont été pris en charge sur place pour des blessures mineures. Lewis Jones, Corey Tinker et George Edwards s'en sont sortis indemnes. La course a été suspendue et la suite du programme annulée. Le British Supersport et une ligue de catégorie inférieure au British Superbike, championnat britannique de référence pour les motos de piste.

APS

PÉROU

Le gouvernement annonce des mesures d'urgence après le meurtre de 13 employés d'une mine

La présidente péruvienne Dina Boluarte a annoncé lundi une série de mesures d'urgence dans la province de Patatz, dans le nord du Pérou, après la découverte la veille des corps de treize employés d'une compagnie minière qui avaient été enlevés. Moteur économique du Pérou, l'exploitation minière est au cœur des tensions dans cette province située à 900 km de Lima et placée en état d'urgence depuis février 2024 face à la violence liée à la ruée vers l'or.

Parmi les nouvelles mesures annoncées, un couvre-feu de 18h00 à 06h00 dans le district de Patatz, l'un des treize de la province du même nom, et l'établissement d'une base militaire dans le district.



Mme Boluarte a également annoncé la prise "de contrôle total" par les forces armées de la zone de la mine de La Poderosa, où ont été retrouvés les corps, et la suspension de "toute activité minière dans la province" pendant trente jours, afin de faciliter l'installation des forces de l'or-

dre. Les treize victimes étaient des employés d'une entreprise prestataire de service de Poderosa, une importante société minière péruvienne prise pour cible ces derniers mois par des groupes armés liés à l'extraction illégale d'or. La compagnie minière a fait état de "39

employés et mineurs artisanaux tués par les bandes criminelles qui ont pris le contrôle" de la zone depuis 2022. "Nous demanderons au Parlement de la République des pouvoirs législatifs pour légiférer sur le terrorisme urbain, car c'est maintenant qu'il faut agir", a ajouté Mme Boluarte, promettant "une main forte pour ces délinquants criminels".

Dimanche, le gouvernement a annoncé le déploiement d'équipes spécialisées contre le crime organisé afin de retrouver les auteurs. Le Pérou connaît une vague d'extorsion et de crimes violents qui a conduit les autorités à déclarer l'état d'urgence dans plusieurs régions du pays.

GHARDAÏA Plus de 1300 consultations effectuées au profit des populations des zones reculées

Pas moins de 1330 consultations médicales ont été effectuées au profit des populations des zones reculées de la wilaya de Gharadaïa dans le cadre d'une caravane médicale, a rapporté lundi le comité local du Croissant-rouge algérien (CRA).

La caravane, organisée en coordination avec la direction de la Santé de la wilaya, a ciblé des zones reculées des communes de Metlili, Sebseb, Gharadaïa et Mansoura, a indiqué, à l'APS, le chef du bureau local du Croissant-rouge algérien, Abouna Redouane.

Ces consultations gratuites ont été prodiguées par des spécialistes en ophtalmologie, ORL, gynécologie obstétrique, cardiologie, orthopédie, pédiatrie et gastroentérologie, en plus de prélèvements pour analyse dans des laboratoires médicaux mobiles, munis d'équipements de pointe, a-t-il ajouté.

Encadrée par un staff médical composé de 18 spécialistes relevant des structures hospitalières de la wilaya d'Alger, cette caravane de solidarité de trois jours, vise à accompagner les patients habitant dans des zones reculées de la wilaya, a-t-on précisé.

PALUDISME L'Algérie engagée à renforcer les mesures de prévention, de contrôle et de réponse rapide (ministère)

Le ministère de la Santé a célébré la Journée mondiale du paludisme sous le thème "L'Algérie certifiée exempte du paludisme...préservons cet exploit" à travers des activités organisées dans la wilaya d'Adrar et au cours desquelles a été réaffirmé l'engagement à renforcer les mesures de prévention, de contrôle et de réponse rapide pour faire face à cette maladie, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

L'événement a vu la présence de représentants des wilayas du Sud, ainsi que des experts de l'Institut national de santé publique (INSP), de l'Institut Pasteur d'Alger et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), précise la même source.

"L'Algérie a réussi à éradiquer le paludisme comme attesté par l'OMS en 2019", souligne la même source ajoutant que "cette célébration met en exergue les efforts continus pour la prévention contre la réapparition de la maladie notamment dans les zones frontalières du Sud, les plus exposées à ce risque".

"En marge de ces activités, des séances de travail ont été tenues sur l'évaluation des méthodes de gestion adoptées récemment face à la hausse des cas importés durant l'année 2024, les enseignements à tirer de cette expérience et l'échange des bonnes pratiques entre les wilayas participantes", ajoute le communiqué.

Les débats ont permis de renforcer la coordination entre les équipes de santé pour cerner les défis en matière de contrôle et de réponse rapide, et formuler des recommandations pour une meilleure prévention.

Les experts ont rappelé, à cette occasion, les mesures en vigueur en matière de contrôle épidémiologique, de diagnostic et de prise en charge des cas suspects, de surveillance entomologique et de lutte contre les vecteurs de maladies.

APS

ORAN Mise en exergue du rôle de la sage-femme dans la prise en charge des femmes enceintes et des enfants (spécialistes)

Des spécialistes de la santé ont mis en lumière, lundi à Oran, la profession de sage-femme et son rôle dans la prise en charge de la femme enceinte et de l'enfant, avant et après l'accouchement.

A l'ouverture d'une rencontre organisée en l'honneur des sage-femmes par la direction locale de la Santé, à l'occasion de leur journée internationale, célébrée le 5 mai sous le slogan "Le rôle de la sage-femme en temps de crise", le directeur de wilaya du secteur, Hadj Betouaf a souligné, dans une allocution, l'importance de la sage-femme dans le système national de santé en matière de santé maternelle et infantile, insistant sur l'impératif "de renforcer et de développer cette profession à travers l'adoption de programmes adaptés de formation continue et d'amélioration des conditions de travail, notamment en matière d'équipements modernes, suivant les standards scientifiques et professionnels". Pour sa part, Dr Faïza Mokrane, cheffe du service population à la DSP a salué "le grand rôle" des sages-femmes qui activent dans les structures sanitaires de la wilaya, et leurs efforts dans le domaine de la protection maternelle et infantile.

De son côté, Pr Malika



Benbouabdellah, pédiatre consultante auprès de la direction de la Santé, a évoqué le rôle crucial de la sage-femme dans le suivi global des femmes enceintes avant, pendant et

après l'accouchement et sa contribution à la sensibilisation des femmes sur les moyens de prévention, l'allaitement maternel et le dépistage précoce des maladies affectant les

femmes. Lors de cette rencontre, 84 sages-femmes exerçant dans les établissements de santé publics et privés de la wilaya d'Oran ont été honorées.

SIDI BEL ABBES Succès de deux opérations chirurgicales sur la pose de prothèse du genou et de la hanche



Une équipe médicale relevant du service de l'orthopédie et de la traumatologie du Centre hospitalo-universitaire Dr Abdelkader Hassani de Sidi Bel Abbes a réalisé avec succès deux interventions chirurgicales complexes de pose de prothèses articulaires totales du genou et de la hanche, a indiqué, jeudi, la cellule de communication de cet établissement.

Ces deux interventions, réalisées mercredi, représentent le deuxième accomplissement de ce type réalisé par le service en peu de temps, témoignant du haut niveau de compétence, de l'organisation rigoureuse,

ainsi que de la disponibilité des moyens médicaux et des ressources humaines qualifiées.

Les opérations ont été menées par une équipe médicale spécialisée dirigée par le chef du service, le professeur Boudjelal, en collaboration avec les docteurs Mokrane, Benaoumer, Benhaddou, Hassad et Belasri, avec le soutien efficace des anesthésistes-réanimateurs, Dr Benlazâar et Dr Keddari, ainsi que des agents d'anesthésie et du personnel paramédical du service.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de chirurgies de haute précision et complexes, nécessitant

un degré élevé de coordination et de savoir-faire, notamment lorsqu'il s'agit de patients souffrant de pathologies articulaires chroniques telles que l'arthrite ou l'ostéoporose, qui affectent directement leur mobilité et leur qualité de vie.

Dans une déclaration à l'APS, le professeur Boudjelal a souligné que "la réussite de ces deux opérations est le fruit du travail acharné et de l'engagement des équipes de chirurgie, d'anesthésie et de soins infirmiers", ajoutant que l'hôpital Abdelkader Hassani constitue un centre de référence en matière d'orthopédie et traumatologie.

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 52.615 martyrs et 118.752 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 52.615 martyrs et 118.752 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 48 martyrs et 142 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 2.507 Palestiniens sont tombés en martyrs et 6.711 autres ont été blessés

depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression gé-

nocidaire sioniste qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Les détenus palestiniens souffrent de négligence médicale délibérée dans les prisons sionistes (commission)

Les détenus palestiniens souffrent de conditions inhumaines dans les prisons de l'occupation sioniste, outre la négligence médicale, a dénoncé lundi, la Commission des Affaires des prisonniers palestiniens.

La Commission, citée par l'agence de presse palestinienne, Wafa, a indi-

qué que l'administration pénitentiaire sioniste d'Ofar continue de faire des descentes dans les cellules des prisonniers dans le cadre de sa politique de répression généralisée, tout en négligeant délibérément leur état de santé.

"Les détenus de la prison d'Ofar

souffrent de conditions tragiques et de négligence médicale délibérée", a affirmé l'avocat de la Commission à l'issue d'une visite rendue à un certain nombre de prisonniers palestiniens dans cette prison, faisant savoir qu'ils manquaient de nourriture et de soins médicaux, notamment.

Aggression sioniste contre Ghaza: l'UNRWA déclare que ses services médicaux manquent cruellement de ressources

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a déclaré que ses services médicaux manquent "cruellement" de ressources en raison du blocage par l'entité sioniste de l'entrée de toute aide humanitaire dans la bande de Ghaza depuis plus de deux mois.

"Avec le siège et les bombardements (sionistes) incessants, les services médicaux de l'UNRWA manquent cruellement de ressources. Près d'un tiers des fournitures essentielles sont en rupture de stock et un autre tiers devrait être épuisé d'ici moins de deux mois", a prévenu l'UNRWA dans un message publié lundi sur les réseaux sociaux.

"L'UNRWA demeure l'un des principaux acteurs de la santé à Ghaza", a réaffirmé l'agence onusienne.

Dimanche, l'UNRWA avait souligné que la situation humanitaire dans la bande de Ghaza dépassait l'imagination et appelé une nouvelle fois à un cessez-le-feu immédiat.

Le Commissaire général de

l'UNRWA, Philippe Lazzarini, avait déjà mis en garde vendredi contre les effets dévastateurs du siège sioniste qui "tue en silence" chaque jour davantage d'enfants et de femmes, en plus de ceux tombés en martyrs dans les bombardements toujours en cours.

SIERRA LEONE

Plus de 1.100 cas de Mpox recensés et 9 décès (nouveau bilan)

Le nombre de cas de Mpox recensés en Sierra Leone a atteint 1.140 pour neuf décès depuis le début de l'année dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé.

Un précédent bilan des autorités sanitaires, publié la semaine dernière, faisait état de six morts et 763 cas recensés dans le pays.

La capitale Freetown compte le plus grand nombre de cas de Mpox détectés (838), selon le nouveau bilan.

Le nombre de cas de Mpox a augmenté ces dernières semaines en Sierra Leone, qui avait déclaré l'urgence sanitaire en janvier, dès la détection des deux premiers cas pour lutter contre cette maladie virale potentiellement mortelle.

Le pays a lancé une campagne de vaccination contre la maladie - à destination des enfants de moins de 12 ans, des personnes à risques et de personnels de santé particulièrement exposés - au début du

mois d'avril dernier, après avoir reçu 61.300 doses fournies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En réponse à l'augmentation des cas de Mpox, le gouvernement a ouvert en février quatre centres de traitement dans la capitale pour améliorer la prise en charge des patients.

Le Mpox, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions

cutanées, dites vésicules. Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970, la maladie était restée longtemps circonscrite à une dizaine de pays africains.

Elle a commencé en 2022 à s'étendre dans le reste du monde, notamment dans des pays développés où le virus n'avait jamais circulé.

L'OMS a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour cette épidémie.

APS

HYGIÈNE

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services d'hygiène des mains de base (OMS)

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rappelant que l'hygiène des mains reste l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir la transmission des infections et assurer des soins médicaux de qualité et hygiéniques.

"Deux établissements de santé sur cinq ne disposent toujours pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés", a relevé l'OMS à l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains, célébrée le 5 mai de chaque année, avertissant que "cette lacune met en danger 3,4 milliards de personnes". Cette Journée est célébrée cette année sous le thème "Les gants, parfois. L'hygiène des mains, toujours".

A cet effet, le sous-directeur général de l'OMS, Bruce Aylward, chargé de la couverture sanitaire universelle et du parcours de vie, explique que "les gants médicaux peuvent réduire le risque d'infection, mais ils ne remplacent jamais l'hygiène des mains", d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer l'hygiène des mains dans les établissements de soins, "afin d'assurer la sécurité des patients, des patientes, des soignants et des soignantes".

Pour l'OMS, les gants peuvent être contaminés, tout comme les mains, et sont souvent mal utilisés.

Par exemple, parfois les soignants ne les changent pas entre chaque patient ou entre chaque acte sur le même patient.

A cet égard, elle exhorte les responsables nationaux et le secteur de la santé à faire du respect des règles d'hygiène des mains, un "indicateur de performance" des systèmes de santé nationaux d'ici à 2026, conformément au Plan d'action mondial et au cadre de suivi pour la lutte anti-infectieuse 2024-2030.

Elle préconise également de former les personnels de santé à l'utilisation appropriée des gants, et à éviter l'utilisation inutile de gants afin de réduire autant que possible la production de déchets issus d'activités de soins, entre autres.

L'utilisation incorrecte des gants "non seulement nuit à la lutte anti-infectieuse, mais elle augmente considérablement la quantité de déchets issus d'activités de soins", a indiqué l'OMS, soulignant que la plupart des gants usagés sont considérés comme des déchets infectieux et doivent être incinérés ou subir un traitement spécialisé, ce qui représente une contrainte supplémentaire pour les systèmes de gestion des déchets déjà surchargés.

DOULEURS CHRONIQUES

7 méthodes douces pour éloigner la souffrance

Lorsque la souffrance devient une véritable "maladie", complexe à prendre en charge, les traitements ne permettent pas toujours de la faire disparaître mais ils aident à mieux la gérer. Les techniques manuelles sont de précieux outils.

Mal de dos, migraines, fibromyalgie, manifestations neuropathiques du zona, du diabète ou d'un cancer... 3 Français sur 10 vivent avec des douleurs chroniques, c'est-à-dire qui sont présentes quotidiennement depuis plus de six mois. Des sensations qui gâchent la vie de bon nombre d'entre eux, puisque près de la moitié déclare avoir une qualité de vie très altérée. "Chez ces patients, la douleur n'est plus un symptôme mais une maladie. Le système qui permet de la détecter et de la moduler est complètement perturbé. Pour la soulager, il est alors rare qu'un seul traitement suffise", explique le Dr Didier Bouhassira, responsable du centre antidouleur Ambroise Paré, à Boulogne-Billancourt. C'est pourquoi, en plus des médicaments, les médecins s'appuient de plus en plus sur des thérapies complémentaires.

L'EXERCICE PHYSIQUE POUR SÉCRÉTER DES ENDORPHINES

Lorsqu'on a mal en permanence, le réflexe naturel est de moins bouger, de limiter ses mouvements. "Or, c'est le contraire qu'il faut faire car l'exercice physique adapté aide à lutter contre la douleur. Quelles que soient son origine et son intensité, il y a toujours un bénéfice à bouger", insiste le Pr Julien Nizard, chef du centre fédératif douleur du CHU de Nantes.

Ainsi, aujourd'hui, on sait qu'il ne faut pas attendre de ne plus avoir mal du tout pour commencer la rééducation après un traumatisme ou une intervention. Quand on a été opéré(e) d'une fracture du col du fémur, par exemple, la rééducation débute dès les jours qui suivent l'acte chirurgical. Selon les cas, il peut donc être nécessaire de faire appel à un kinésithérapeute en ville ou de s'adresser à un centre de rééducation. On peut débuter par des activités douces mais qui ont fait preuves contre la douleur, comme le tai-chi, le qi gong ou le yoga. L'essentiel étant de bouger.

Quand ?

L'exercice physique est indiqué dans tous les cas parce qu'il permet de sécréter des endorphines. Il améliore également les troubles du sommeil, l'anxiété ou ceux de la dépression, qui peuvent être associés aux douleurs chroniques.

LA NEUROSTIMULATION POUR ENHANCER LE MESSAGE DOULOUREUX

C'est une technique employée surtout par les centres de traitement de la douleur. Il s'agit de placer des électrodes sur la zone sensible et d'envoyer via un petit boîtier portatif une faible stimulation électrique lors des séances de 20 à 30



minutes, plusieurs fois par jour. "C'est comme si l'on freinait en permanence la zone douloureuse. Cela active de grosses fibres nerveuses qui vont inhiber le message de la douleur", explique le Pr Alain Serrie, chef du service de médecine de la douleur à l'hôpital Lariboisière (Paris).

Lorsque la technique est efficace, elle peut déboucher sur l'implantation d'une électrode ou une intervention. Quand on a été opéré(e) d'une fracture du col du fémur, par exemple, la rééducation débute dès les jours qui suivent l'acte chirurgical. Selon les cas, il peut donc être nécessaire de faire appel à un kinésithérapeute en ville ou de s'adresser à un centre de rééducation. On peut débuter par des activités douces mais qui ont fait preuves contre la douleur, comme le tai-chi, le qi gong ou le yoga. L'essentiel étant de bouger.

Quand ?

La neurostimulation s'adresse aux douleurs neuropathiques d'origine périphérique, telles que celles liées au diabète, au zona, ou postopératoires...

L'HYPNOSE POUR S'EXTRAIRE DES SENSATIONS

De plus en plus utilisée pour prévenir des douleurs de courte durée, telles que celles liées à la chirurgie ou aux soins, l'hypnose permet aussi soulager des symptômes chroniques, même si l'effet est moins spectaculaire. "À condition toutefois d'être réceptif", précise le Pr Serrie. Comme l'effet ne dure pas, il est utile d'apprendre des techniques d'autohypnose que l'on pourra pratiquer seul(e) après quatre ou cinq séances avec un hypnothérapeute. Certains patients ont fait l'hypnose sans le savoir en pratiquant leur hobby : ils n'ont plus mal

pendant cette activité car leur attention est déviée", indique le médecin. La relaxation ou la sophrologie peuvent également aider.

Quand ?

Des études ont trouvé un bénéfice sur la fibromyalgie, l'algodystrophie (syndrome douloureux d'un pied ou d'une main) et les lombalgies.

LA PCP THÉRAPIE POUR DES MASSAGES PROFONDS

Cela consiste à exercer une "pression continue profonde" (PCP) autour de la zone douloureuse grâce à un dispositif médical, le MyoDK. L'appareil permet d'exercer des pressions importantes, bien supérieures à celles obtenues manuellement, donc d'effectuer des massages des muscles profonds.

À la clé, la libération d'endorphines endogènes. La technique est utilisée par des ostéopathes, des médecins du sport, des rhumatologues et des kinés. Plus d'infos sur www.pcptherapy.com

Quand ?

En cas de pathologies mécaniques articulaires ou périarticulaires (lombalgies, dorsalgies, cervicalgies, tendinopathies) ou de fibromyalgies.

L'ACUPUNCTURE POUR DES EFFETS MODULATEURS BÉNÉFIQUES

Méthode millénaire, l'acupuncture est très employée dans la prise en charge des patients douloureux. Son principe général consiste à rétablir l'équilibre des énergies corporelles en intervenant au niveau de points spécifiques répartis sur le corps. "De nombreux travaux de recherche ont confirmé que l'acupuncture a des effets sur notre système nerveux, en particulier sur les mécanismes de modulation de la douleur", affirme le Dr Bouhassira, il faut compter au moins trois à cinq séances pour savoir si la technique soulage ou pas.

Quand ?

Elle peut être indiquée pour l'arthrose, la fibromyalgie, le syndrome de l'intestin irritable, les migraines, le mal de dos.

L'OSTÉOPATHIE POUR ÉTIRER MUSCLES ET TENDONS

Les manipulations des ostéopathes visent à étirer les muscles, les ligaments et les tendons situés autour des vertèbres et des articulations. L'objectif est de leur redonner souplesse et harmonie. Malgré cette attention, "seuls les médecins sont habilités à manipuler les cervicales et encore, avec les plus grandes précautions", rappelle le Pr Nizard. En cas de douleurs aiguës, ce n'est pas le cas, c'est que l'ostéopathe n'est pas la bonne solution. Pour des douleurs chroniques, les séances peuvent être renouvelées en fonction du soulagement apporté.

Quand ?

L'ostéopathie peut être efficace contre les lombalgies, les tendinites et les maux de tête.

LA MÉDITATION POUR ÉLOIGNER LA SOUFFRANCE

"De nombreuses études de bon niveau ont montré l'intérêt de la méditation de pleine conscience", affirme le Pr Nizard. L'objectif est de modifier le rapport à la douleur, de la vivre autrement et non pas de l'occulter ou de s'en distraire. "De plus, la méditation permet de mieux gérer le stress. Or, près de la moitié des douleurs chroniques souffrent de troubles anxieux", précise le spécialiste. Pour méditer, il est possible de suivre un programme de huit semaines, en groupe et accompagné par un instructeur, ou de pratiquer seul chez soi avec des applications (Petit Bambou, par exemple).

Quand ?

Cette méthode sert pour tous les types de douleur.

Les médicaments pour soulager la douleur

Vous avez déjà eu mal dans le bas du dos, mais cette fois-ci la douleur est plus forte, et surtout plus handicapante ? Il ne faut pas vous soigner seul mais consulter votre médecin. Un examen est indispensable pour choisir le ou les médicaments qui vont vous soulager.

Plusieurs classes de produits

La hernie discale est dite simple quand elle n'affecte aucune racine nerveuse. Les douleurs lombaires sont fortes, mais pas trop invalidantes.

La hernie comprime une racine nerveuse. Si la douleur descend en plus dans la jambe, c'est une sciatique.

Selon l'intensité des douleurs, le médecin va vous prescrire des antalgiques plus ou moins puissants et/ou des anti-inflammatoires :

- soit de palier I (selon l'échelle de l'OMS) : doli-prane®, anti-inflammatoires non stéroïdiens (NifiLuril®, Voltarene®)...
- soit de palier II (Da-falgan codéiné®,...),
- soit parfois, même, des produits proches de la morphine.

Il associe souvent des relaxants musculaires (Myolastan®, Coltramyl®,...) pour détendre les contractures qui accentuent la douleur.

Bon à savoir

Dès que la douleur diminue, il faut essayer de bouger car le repos prolongé favorise la chronicisation de la douleur.

Si la douleur dure, il peut être conseillé de porter un lombostat (corset léger en résine moule), durant 4 à 6 semaines (à partir de 53€ en pharmacie remboursés à 65% par la sécurité sociale).

A voir avec son médecin.

En cas de douleurs intenses non soulagées par le traitement "standard", votre médecin pourra vous orienter vers un centre antidouleur.

Dans certains cas de douleurs chroniques (plus de 3 mois), le médecin prescrit parfois des médicaments agissant sur les centres nerveux comme les antidépresseurs. A petite dose, ils ont en effet une action antalgique.

DOULEURS REBELLES

Les nouvelles pistes

Médicaments ou stimulation transcrânienne, la recherche bénéficie des connaissances accumulées sur le fonctionnement du cerveau. Avec des développements prometteurs.

De nombreuses équipes dans le monde travaillent à la recherche de nouveaux médicaments contre la douleur. "Mais comme celle-ci fait intervenir le cerveau et le système nerveux périphérique, trouver des molécules efficaces et sans effets indésirables demeure compliqué et peu d'innovations arrivent sur le marché", souligne le Pr Serge Perrot, président de la Société française d'étude et de traitement de la douleur.

Il existe cependant des pistes prometteuses comme celle des antioxydants monodéoxys ad-NGF (Neuronal growth factor). Ceux-ci vont agir sur un système régulant les médiateurs de la douleur. Ces médicaments pourraient soulager les symptômes de l'arthrose ou ceux du cancer. "D'autres médicaments, qui bloquent les canaux présents sur les fibres nerveuses, sont également en développement", indique le médecin. Certaines pistes s'intéressent aux morphines endogènes : les enképhalines. Naturellement sécrétées par l'organisme, elles ont un effet antalgique. En inhibant leur dégradation, on obtiendrait une diminution de la douleur.

LA TOXINE BOTULIQUE

Des médicaments déjà commercialisés trouvent également des applications dans le traitement de la douleur. Par exemple, la toxine botulique, connue depuis des années en médecine esthétique, est maintenant utilisée pour soulager des douleurs périphériques. "En l'injectant en sous-cutané, au niveau des zones sensibles, cela soulage efficacement certains patients, et ce pour plusieurs semaines", explique le Dr Didier Bouhassira, responsable du centre antidouleur Ambroise Paré à Boulogne Billancourt.

LA STIMULATION MAGNÉTIQUE TRANSCRÂNIENNE

Une autre approche consiste à moduler, à l'aide de la stimulation magnétique transcrânienne, les zones du cerveau qui interviennent dans la douleur. "Cette technique non invasive est dénuée d'effets indésirables", précise le Dr Bouhassira.



ET D'ORMAINE, LE CANNABIS MÉDICAL ?

Pourrons-nous un jour soigner les douleurs chroniques avec du cannabis plante ? C'est la question à laquelle doit répondre le groupe d'experts présidé par le Pr Nicolas Authier. Certaines douleurs chroniques - celles de la sclérose en plaques, par exemple, ou des cancers - semblent en effet parfois soulagées par le cannabis. "Mais ce n'est pas le produit miracle !", met en garde le Pr Serge Perrot. Si les experts donnent un premier avis favorable, ils devront ensuite déterminer les conditions d'accès. Faut-il définir une liste des pathologies concernées ou pas ? Qui doit délivrer le cannabis plante ? Qui payera les traitements ? Autant de questions qui devront trouver une réponse.

DOULEURS ARTICULAIRES

Soignez-les avec les médecines douces

Les bons gestes pour soulager les raideurs et douleurs articulaires en limitant le recours aux anti-inflammatoires et aux antalgiques. Lorsque les premières douleurs rhumatismales apparaissent, le premier réflexe est d'avoir recours aux antalgiques (anti-douleurs) voire aux anti-inflammatoires. Mais ces médicaments ont aussi des effets secondaires lorsqu'ils sont pris sur une trop longue période. Il vaut mieux donc les réserver aux épisodes les plus douloureux et opter pour les médecines douces pour calmer les symptômes.

SOULAGER AVEC LA PHYTOTHÉRAPIE

Pour un usage prolongé, on associe souvent écorce de saule et harpagophytum.

Pour un usage ponctuel, on associe plutôt cassia et reine-des-prés. L'écorce de saule est un antidouleur et le terrain. Arnica montana gCH

(g granules, 2 à 3 fois par jour) lute contre l'inflammation. Ajoutez : Actaea spicata 5 CH : quand l'arthrose touche les articulations des doigts Radium bromatum 9 CH : lorsque les vertèbres lombaires sont concernées Rhus toxicodendron 7 CH : quand la douleur est aggravée par l'humidité et le froid Bryonia 7 CH : quand la douleur est aggravée par le mouvement, la chaleur et le temps chaud.

Le harpagophytum (également appelée griffe du diable) régénère les tissus articulaires. Elle se prépare en décoction : mettez une demi-cuillère à soupe de racine séchée dans 25 cl d'eau froide. Faites chauffer jusqu'à ébullition et laissez infuser 10 mn avant de boire.

Le cassia favorise l'élimination des acides métaboliques et soulage les douleurs. Plongez une cuillère à soupe de plante dans 25 cl d'eau bouillante et laissez infuser 10 mn avant de boire, en cure de 2 semaines.

La reine-des-prés contient, elle

aussi, une substance anti-douleur qui a donné naissance à l'aspirine. Plongez une demi-cuillère à soupe de sommités fleuries dans 25 cl d'eau bouillante et laissez infuser 10 mn avant de boire.

SOULAGER AVEC LA NATUROPATHIE

À l'automne et au printemps, faites une cure d'eau argileuse pour "nettoyer" les articulations douloureuses. Laissez reposer une cuillère à soupe d'argile verte dans un verre d'eau durant la nuit. Le lendemain, buvez cette eau à l'aide d'une paille (pour laisser le dépôt au fond du verre), 2 heures minimum avant la prise de médicaments car les capacités d'adsorption de l'argile peuvent neutraliser leurs principes actifs. Suivez cette cure pendant une vingtaine de jours.

Vers un antidouleur puissant sans risque de dépendance ?

En pleine crise des opioïdes, des scientifiques ont l'espoir d'avoir trouvé un antidouleur plus puissant que la morphine, mais qui n'entraîne pas d'addiction. En France, près de 12 millions de personnes sont accros aux opioïdes, médicaments antidouleur dérivés de l'opium (Codéine, Tramadol, Lamaline) dont 1 million de des formules plus puissantes (Morphine, Fentanyl, Oxycodone, Hydromorphone). Ces chiffres de l'Observatoire français des médicaments antal-

giques (Ofma), regroupés par le Parisien, sont alarmants.

Face à une crise qui touche de nombreux pays, des chercheurs tentent de mettre un point un nouvel antidouleur, qui soulage autant le malade, mais sans les effets secondaires. L'entreprise Californienne, Astra Therapeutics, a obtenu des résultats encourageants avec un nouveau composé, l'AT-121, testé sur des singes et des rats. Les résultats ont été publiés dans la revue scientifique Science Translational Medi-

cine. Le médicament agit sur deux récepteurs clé du cerveau, le récepteur μ -opiaco, comme le font les antidouleurs actuellement et le récepteur nociceptif, qui régule des activités cérébrales, dont le sentiment de dépendance.

Les essais menés sur les singes ont montré qu'une dose de ce médicament 100 fois inférieure à la même effets que la morphine. Non seulement il n'entraîne pas de risque de dépendance mais en plus, chez les sujets ayant développé une addiction à

l'oxycodone, l'AT-121 a permis de la réduire. Le composé n'a entraîné aucune dépression respiratoire ni aucun problème cardiovasculaire sur les primates, même à forte dose, ce qui fait partie des effets secondaires des opioïdes. Les chercheurs doivent vérifier si l'AT-121 est sans aucun risque d'overdose.

Les tests restent encore à confirmer chez l'homme. Les chercheurs espèrent pouvoir démarquer des essais cliniques d'ici un an et demi.

ARMÉE SAHRAOUIE

Nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines à Amgala

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a ciblé, par d'intenses bombardements, cinq (5) positions des forces d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala, indique un communiqué de la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS.



Des unités avancées de l'Armée sahraouie "ont ciblé, dimanche, par d'intenses bombardements, cinq (5) sites relevant de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala", a précisé lundi le communiqué rapporté par l'Agence de

presse sahraouie (SPS). Un commandement de bataillon dans la région d'Aglib Laich, et une base de l'Armée marocaine dans la région d'Emegli Azeglem ont également été bombardés.

Aussi, une base militaire marocaine dans la

région d'Emegli Lagouira a été ciblée par un double bombardement.

Les unités de l'Armée sahraouie ont en outre ciblé une base relevant de l'Armée d'occupation marocaine dans la région d'Emegli Leftig en sus de ses retranchements à

Oued Ouerk. Les attaques de l'Armée sahraouie "se poursuivent contre les bases des forces d'occupation marocaines, le long du mur de la honte, leur infligeant de lourdes pertes", lit-on dans le communiqué.

GABON

Le président Oligui nomme son premier gouvernement

Le président gabonais Brice Oligui Nguema a nommé lundi par décret les membres de son premier gouvernement civil et son vice-président, après la dissolution vendredi du CTRI, l'organe militaire qui a mené les 19 mois de transition.

Il a ainsi nommé vice-président de la République Séraphin Moundounga, et vice-président du gouvernement Alexandre Barro Chambrier, alors que le poste de Premier ministre a été supprimé par la nouvelle Constitution.

L'ancien porte-parole du CTRI, Ulrich Mamfoumbi Mamfoumbi prend le portefeuille des Transports et Brigitte Onkanowa

conservent son poste à la Défense, tandis que Ntossui Allogo reste ministre des Eaux et Forêts.

D'autres ministres du gouvernement de transition ont été reconduits, comme Hermann Immongault, à l'Intérieur, Mays Mouissi à l'Environnement et au Climat, ou encore Camélia Ntoutoume Leclercq à l'Education nationale.

Henri-Claude Oyima, Pdg de la banque gabonaise BGFI depuis près de 30 ans, a été nommé ministre de l'Economie, en remplacement de Mark-Alexandre Doumba, nommé ministre de l'Economie numérique et de l'innovation.

Un ministère de l'Accès univer-

sel à l'eau et à l'énergie a été créé avec à sa tête Philippe Tonangoye.

La seule femme candidate à l'élection présidentielle d'avril, Zenaba Gninga Chaning, a été nommée par le président Oligui ministre de l'Entrepreneuriat du commerce et des PME-PMI.

Brice Oligui Nguema a été élu le 12 avril avec 94,85% des voix.

Il a été investi samedi dans un stade près de Libreville devant près de 40.000 personnes.

Les élections locales et législatives sont prévues entre fin septembre et mi-octobre 2025 dans le pays.

Les sénatoriales auront lieu en novembre prochain.

SOUDAN :

Attaque contre Port-Soudan: le chef de l'ONU déplore un "développement inquiétant"

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est "préoccupé" par les informations concernant la première attaque des Forces de soutien rapide (FSR) contre la ville de Port-Soudan, siège provisoire du gouvernement, y voyant un "développement inquiétant", a indiqué lundi un de ses porte-parole.

M. Guterres "est préoccupé par les récentes informations faisant état d'attaques de drones sur des infrastructures militaires et civiles près de l'aéroport de Port-Soudan, qui auraient été menées par les Forces de soutien rapide", a déclaré Farhan Haq à la presse.

"Cette attaque sur Port-Soudan est un développement inquiétant qui menace la protection des civils et les opérations humanitaires dans une zone jusqu'à présent épargnée par le conflit dévastateur qui touche de nombreuses parties du pays", a-t-il ajouté.

Les FSR ont frappé dimanche la ville de Port-Soudan, siège provisoire du gouvernement, selon l'armée, dans la première attaque de ce type en deux ans de conflit entre le général Abdel Fattah al-Burhane, chef de l'armée et son ancien adjoint, le général Mohamed Hamdane Daglo, à la tête des FSR.

Alors que Port-Soudan est devenu la plaque tournante pour la coordination de l'aide humanitaire dans le pays, ces attaques n'ont "pas eu d'impact direct" sur les activités de l'ONU dans la ville, a noté Farhan Haq, indiquant toutefois que les vols des Nations unies à destination et au départ de Port-Soudan avaient été suspendus "temporairement".

Incendie dans un important dépôt pétrolier après une attaque des FSR

Le principal dépôt pétrolier du Soudan a pris feu lundi à Port-Soudan, après une nouvelle attaque de drone des Forces de soutien rapide (FSR), a indiqué le ministère soudanais de l'Energie.

Le ministère a condamné dans un communiqué cette "attaque terroriste ayant visé un dépôt stratégique de pétrole à Port-Soudan", décrit comme "le plus grand site de stockage de la région", dans l'est du pays et en s'inquiétant d'une "possible catastrophe dans la zone".

Aucune victime n'a été signalée après cette frappe. Dimanche, les FSR a pour la première fois mené une attaque de drone sur l'aéroport de Port-Soudan provoquant la suspension temporaire des vols.

Le conflit au Soudan, qui a éclaté le 15 avril 2023 entre l'armée soudanaise et les FSR, a fait des dizaines de milliers de morts, déraciné 13 millions d'habitants et plongé certaines régions dans la famine, provoquant "la pire catastrophe humanitaire" au monde, selon l'ONU.

Al-Burhan nomme un nouveau Premier ministre intérimaire et un chef de la diplomatie

Le chef du Conseil de souveraineté (CST) au Soudan, Abdel Fattah Al-Burhan, a nommé, mercredi soir, un nouveau Premier ministre intérimaire et un nouveau ministre des Affaires étrangères, a fait savoir le CST dans un communiqué.

"Il s'agit respectivement de Dafallah Al-Haj Ali et de Omer Mohamed Ahmed Siddiq", précise le communiqué, notant que le nouveau Premier ministre intérimaire est chargé aussi du poste de ministre des Affaires du cabinet.

Le poste de Premier ministre était vacant depuis la démission du dirigeant civil Abdalla Hamdok en janvier 2022. En février, M. Al-Burhan a présenté son projet de "nouveau gouvernement intérimaire", composé de personnalités indépendantes alliées aux Forces armées soudanaises.

Depuis le 15 avril 2023, un conflit armé oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR). Il a fait, selon les Nations unies et les autorités locales, plus de 20 000 morts et 15 millions de déplacés.

MIGRATION

Le Rwanda en discussions avec les Etats-Unis sur un accord migratoire (ministre)

Le Rwanda et Washington sont aux premiers stades de discussions pour accueillir des migrants en provenance des Etats-Unis, a déclaré le ministre rwandais des Affaires étrangères aux médias d'Etat.

Le ministre des Affaires étrangères, Olivier Nduhungirehe, a confirmé des informa-

tions antérieures selon lesquelles le Rwanda figurerait parmi les pays en discussion avec Washington concernant un accord sur les migrants, suite à une question posée à la télévision d'Etat dimanche.

"Ces informations sont vraies, nous sommes engagés dans des discussions avec le

gouvernement des Etats-Unis d'Amérique", a-t-il déclaré.

Evoquant l'accord similaire avec les Britanniques, M.

Nduhungirehe a indiqué qu'un tel accord "n'est pas quelque chose de nouveau pour nous".

Cependant, bien qu'il ait confirmé que les deux nations étaient engagées

dans des discussions "en cours", il a précisé qu'elles "ne sont pas encore conclusives pour déterminer la direction que cela prendra".

"Je dirais que les discussions en sont à leurs stades initiaux, mais nous continuons à parler de ce problème des migrants", a-t-il ajouté, sans donner plus de détails.

TOGO

Les élections municipales fixées au 10 juillet

Les élections municipales au Togo se tiendront le jeudi 10 juillet, avec la participation annoncée de plusieurs partis d'opposition, ont rapporté jeudi des médias citant une source officielle.

"La campagne électorale (sera) ouverte le mardi 24 juin 2025 à 00h. Elle prendra fin le mardi 8 juillet 2025 à 23h59", précise un décret lu, mercredi soir à la télévision d'Etat. Plusieurs des principaux

partis politiques de l'opposition, dont l'Alliance nationale pour le changement (ANC), ont affirmé ces derniers jours qu'ils prendront part à ces élections. Ces partis politiques avaient boycotté les élections sénatoriales du 15 février 2025 pour protester contre la nouvelle Constitution.

Il s'agit des troisièmes élections municipales que le pays organisera. Les dernières élections muni-

cipales ont été organisées le 30 juin 2019 après une période de 32 ans au cours de laquelle les communes étaient dirigées par les présidents de délégations spéciales en raison de plusieurs crises politiques.

Les élections de juin 2019 avaient été remportées par l'Union pour la République (UNIR, au pouvoir), avec plus de 60% des sièges de conseillers municipaux dans les 117 communes du pays.

PALESTINE La famine a atteint des proportions "catastrophiques" à Ghaza (ONG)

La famine qui s'aggrave à Ghaza a atteint des proportions "catastrophiques" dans le contexte du blocus total imposé par l'occupation sioniste depuis plus de 60 jours, empêchant l'entrée de l'aide humanitaire, des médicaments et des produits de première nécessité, alerte l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Human Rights Monitor).



L'Observatoire constate une forte augmentation du taux de mortalité chez les adultes parmi les habitants de la bande de Ghaza, parallèlement à des niveaux alarmants de mortalité infantile, pendant le plus long blocus total imposé par l'entité sioniste depuis le début de sa campagne génocidaire.

"Des dizaines de décès ont été signalés, dus à la malnutrition ou au manque de soins médicaux.

Le dernier en date est celui d'un nourrisson de quatre mois, Jenan Saleh al-Skafi, décédé de malnutrition sévère à l'hôpital Al-Rantisi, dans l'ouest de la ville de Ghaza, au milieu de ce qui est qualifié de pire campagne de famine délibérément provoquée et organisée de l'histoire moderne", précise cette ONG dans son dernier rapport.

La directrice du département juridique de l'Euro-Med Human Rights Monitor, Lima Bastami, affirme, à ce titre, que "le crime de famine à Ghaza est pleinement avéré et commis au grand jour".

"Il n'est pas nécessaire de mettre en place des commissions d'enquête ou de rendre des décisions judiciaires pour le prouver.

Il suffit de constater que (l'entité sioniste) a fermé tous les points de passage vers la bande de Ghaza dévastée depuis plus de deux mois, interdisant totalement l'entrée de nourriture, de médicaments et de marchandises -une réalité bien établie et ouvertement reconnue par les responsables (sionistes) sans crainte d'avoir à rendre des comptes", ajoute-t-elle.

Cette responsable soutient que "Ghaza regorge de preuves irréfutables de l'horreur de ce crime: les corps émaciés d'adultes et d'enfants, les dizaines de milliers de personnes qui font la queue chaque jour devant les soupes populaires et le nombre croissant de morts dus à la faim, à la malnutrition et aux maladies associées".

Selon le ministère de la Santé de Ghaza, environ 60000 enfants ont besoin d'un traitement urgent pour

malnutrition sévère, et environ 16000 femmes enceintes et allaitantes ont désespérément besoin de soins de santé, tandis que les familles de toute la bande de Ghaza sont confrontées à des difficultés inimaginables dans un contexte de crise alimentaire qui s'aggrave, de déplacements continus, d'effondrement du système de santé et d'attaques militaires sionistes incessantes.

"Malgré cela, le monde se cache la tête dans le sable, attendant des négociations de cessez-le-feu+", oubliant que l'aide humanitaire est un droit non négociable et qu'aucune justification ne peut excuser la famine", déplore Lima Bastami, accusant certains Etats d'être "directement complices".

"Même le silence ou la négligence constituent une participation active à la perpétuation de ce crime.

Tous les Etats, sans exception, ont l'obligation légale et morale de lever le blocus, d'assurer l'acheminement des fournitures et de sauver des vies immédiatement", rappelle-t-elle.

ROUMANIE Le Premier ministre social-démocrate annonce sa démission

Le Premier ministre social-démocrate roumain, Marcel Ciolacu, a annoncé sa démission lundi, au lendemain de la victoire écrasante de l'extrême droite au premier tour de la présidentielle et de l'élimination du candidat soutenu par son gouvernement.

"Au vu des résultats du

vote", la coalition formée avec les libéraux et le parti de la minorité hongroise "n'a plus de légitimité sous sa forme actuelle", a-t-il déclaré à la presse après une réunion de sa formation à Bucarest.

En conséquence, M. Ciolacu a soumis sa démission au président et "proposé à

ses collègues" de quitter le gouvernement, qui ne disposera donc plus de la majorité nécessaire au Parlement.

Les ministres du parti assureront l'interim jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement après le second tour prévu le 18 mai, selon les médias.

Le candidat de l'extrême droite George Simion a remporté haut la main le premier tour de la présidentielle dimanche avec 40,9% des voix, devant le maire centriste de Bucarest Nicusor Dan (20,9%).

L'homme du consensus Crin Antonescu a terminé à la troisième place.

SRI-LANKA Les Sri-Lankais aux urnes pour élire leurs représentants aux conseils locaux

Les Sri-Lankais votent mardi pour élire leurs représentants aux conseils locaux, un scrutin en forme de test de popularité pour le président Anura Kumara Dissanayake qui a pris les rênes du pays l'automne dernier.

Déjà assuré d'une majorité des deux tiers au Parlement, le chef de l'Etat a exhorté les électeurs à doubler la mise en votant en masse pour les candidats de sa coalition du Parti national du peuple (NPP) dans les 339 assemblées locales. M. Dissanayake, 56 ans, a largement remporté la pré-

sidentielle en septembre. Dans un pays frappé deux ans plus tôt par une grave crise économique, il a assuré son succès en s'engageant à rompre avec la politique de stricte austerité de son prédécesseur et avec la corruption de ses dirigeants. Il est toutefois revenu sur sa promesse de renégocier les termes du plan d'aide signé en 2023 avec le Fonds monétaire international (FMI).

"Nous devons comprendre la réalité de la situation à laquelle nous sommes confrontés: une économie

qui s'est littéralement effondrée", a déclaré le président lors d'une réunion publique la semaine dernière.

M. Dissanayake a également exhorté les syndicats à ne pas s'agiter sur les "dossiers mineurs" et leur a demandé de laisser à son gouvernement du temps pour venir en aide aux plus démunis.

Quelque 17 millions d'électeurs sont appelés aux urnes mardi pour élire 8.287 conseillers locaux.

Les résultats du scrutin son attendus dès mercredi.

MEURTRE D'UN JEUNE MUSULMAN EN FRANCE Nouvelles critiques contre Bruno Retailleau

Le ministre français de l'Intérieur continue de faire l'objet de nombreuses critiques à propos de sa réaction face au meurtre d'un jeune musulman survenu récemment dans une mosquée en France, le quotidien Libération ayant qualifié de "racisme systémique" les hommages rendus par des représentants de l'Etat dans un article titré: "Le lapsus d'Etat de Bruno Retailleau".

Dans son article paru lundi, Libération écrit: "Après le meurtre dans une mosquée du Gard d'Aboubakar Cissé, les hommages rendus par des représentants de l'Etat sont la preuve d'un racisme systémique".

Le quotidien détaille: "Trois jours après le meurtre, dans une mosquée du Gard (sud), d'un jeune musulman, Aboubakar Cissé, d'une cinquantaine de coups de couteau, par un Français d'origine bosnienne..., le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, invité à réagir (sur un plateau de télévision française), détaille ainsi l'enquête policière: «On est en train de retrouver les liens familiaux que Abouba... que cet individu avait... que cette personne avait...".

Et de poursuivre: "En trois secondes dans la bouche du ministre, Aboubakar Cissé passe donc par trois statuts différents.

Avant de se rabattre sur le statut neutre de «cette personne», il a transité quelques secondes par le statut d'«individu» autant dire dans la bouche d'un ministre de l'Intérieur fonctionnellement contaminé par la langue des PV policiers, de coupable présumé d'un vol à la tire.

Tout cela après avoir échoué à la troisième syllabe à son examen de véritable victime, de ces victimes qui ont droit à leur nom (et surtout à leur prénom)..."

Libération s'est demandé ensuite "quel type de victime est donc Aboubakar Cissé dans la France de 2025?"

Dans le même contexte, le quotidien a critiqué la réaction irresponsable de plusieurs autres représentants de l'Etat français face au meurtre de ce jeune musulman.

"Plusieurs heures durant, la présidente de l'Assemblée nationale Yael Braun-Pivet a hésité avant de consentir à observer la minute de silence sollicitée par les parlementaires de gauche", a relevé l'article.

Le Sénat, poursuit la même source, a refusé net cette minute de silence.

"Nous n'observons au Sénat de minute de silence que pour des disparitions de sénateurs ou pour de grands événements comme des attentats terroristes", a-t-on expliqué auprès de l'institution.

De "graves événements comme des attentats terroristes", s'interroge le quotidien en rappelant qu'en février dernier, le Sénat avait néanmoins consacré une minute de silence à la mémoire d'une fillette assassinée dans l'Essonne par un jeune voisin énervé par une défaite sur un jeu vidéo! Concernant Retailleau, le média lui reproche plusieurs faits, notamment "que le meurtre de Cissé n'ait d'abord été qualifié d'islamophobie par le ministre de l'Intérieur et des Cultes que comme «une piste parmi d'autres», que le ministre ait attendu quarante-huit heures pour se rendre dans le Gard, préférant honorer de sa présence en priorité deux meetings électoraux internes", ou qu'il ait "refusé de recevoir la famille de la victime, prétextant de la difficulté à trouver «la vraie famille» du jeune homme".

Et de conclure: "Ce qui établit l'existence d'un racisme d'Etat ou islamophobie ce ne sont pas seulement des crimes de guerre, des lois, des règlements, des décrets ou à l'inverse des hommages et des minutes de silence.

Ce sont les mots des représentants de l'Etat, ceux qu'ils écrivent, prononcent ou...ceux qui leur échappent. Le lapsus du ministre est un lapsus d'Etat".

APS

9^E FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN 18 films à l'affiche du 10 au 19 mai

Dix-huit films issus des Etats membres de l'Union européenne (UE) seront projetés à Alger, Béjaïa et Oran, à l'occasion du 9^e Festival du film européen en Algérie, prévu du 10 au 19 mai prochain, ont indiqué mardi à Alger les organisateurs.



Des pays comme l'Espagne, la Roumanie, l'Italie, la Suède ou encore la Bulgarie, prendront part à ce festival qui mettra à l'honneur, cette année, une sélection de 18 productions cinématographiques, mettant en lumière des thèmes va-

riés comme "les relations familiales", "la solidarité" et "les défis climatiques".

Prévu à la Cinémathèque d'Alger, qui accueille toutes les projections, en plus des salles de cinéma rattachées à la Cinémathèque algé-

rienne à travers Béjaïa et Oran, des films de fiction et d'animation ainsi que des documentaires sont au programme de cet événement. Présentant devant la presse le programme de cette 9^{ème} édition, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Melado Pascua, a souligné que ce festival est un "rendez-vous de référence qui célèbre la richesse et la pluralité du cinéma européen".

Le programme de cette édition prévoit la projection de productions récentes notamment "The trap" de Nadjeda Koseva (Bulgarie), "The man without guilt" de Ivan Gergolet (Slovénie) et "Le droit au bonheur" de Claudio Rossi Massimi (Italie), qui explorent des thèmes variés notamment "la liberté", "les liens familiaux" et "les défis climatiques".

Parallèlement aux projections, des master-class animées par des cinéastes et producteurs européens et algériens sont programmées. Organisé depuis 2009, en partenariat avec les Etats membres de l'UE représentés en Algérie, avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et du Centre national de la cinématographie (CAC), le Festival du film européen vise à "rapprocher le public algérien du cinéma européen" et à "établir un dialogue interculturel".

APS

MASCARA Lancement de la Semaine du Petit archéologue

La première édition de la "Semaine du Petit archéologue" destinée aux élèves des écoles primaires a débuté, mardi sur le site archéologique de "l'Homme de Tighennif", situé dans la commune du même nom, dans la wilaya de Mascara, a-t-on constaté.

La première journée de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la Culture et des Arts dans le cadre de la célébration du Mois du Patrimoine, a été marquée par des expositions d'affiches accompagnées de photos mettant en lumière les sites archéologiques et historiques que recèle la wilaya. Parmi ces sites figurent la Zmala de l'Emir Abdelkader (capitale itinérante) dans la commune de Sidi Kada et le camp romain "Aquae Sirenses" à Bouhanifia, indique-t-on.

Le programme de cette semaine comprend également des ateliers de sensibilisation autour de la "mosaïque archéologique", de la "restauration des objets archéologiques", ainsi que la présentation des monuments datant des périodes romaine et ottomane dans la région. Ces activités sont encadrées par la direction concernée, a indiqué à l'APS le directeur de la Culture et des Arts, Abdelghani Rezigui.

Deux concours sont également programmés à cette occasion, l'un pour la meilleure pièce de théâtre sur le patrimoine culturel local, et l'autre pour le meilleur défilé de costume traditionnel, tous deux destinés aux élèves du primaire. Par ailleurs, deux ateliers sont prévus : le premier de contes et le deuxième de lecture d'histoire en lien avec le patrimoine, en plus de cours visant à faire découvrir le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mascara, a fait savoir le même responsable.

L'objectif de cette initiative est de faire découvrir aux élèves des écoles primaires les monuments historiques et archéologiques de la région, de les sensibiliser à l'importance de leur préservation, et de valoriser les efforts du secteur de la culture et des arts dans ce domaine, a-t-on souligné de même source.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITÉ
ET DU PATRIMOINE
NIF: 410002000016085

AVIS D'APPEL NATIONAL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES

La Direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : **TRAVAUX DE RÉALISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CW 111 DRARIA ENTRE RN63 ET DRARIA**

Pour plus d'information se référer au cahier des charges.

Les entreprises ou groupements d'entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

La soumission doit être présentée en 02 exemplaire (Originale + copie), comportant : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans trois (03) enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» et «offre financière», selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre 4^{ème} enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés. Sis au, 125 de Rue Tripoli - Hussein Dey.**

NB Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres sur le **BOMOP** ou sur les **quotidiens nationaux**.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h00**.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à **13h00**, au niveau de la : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger.**

DK NEWS

Anep : 2516015091 du 07/05/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF: 05714708178

DEUXIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRÈS L'INFRUCTUOSITÉ N° 19 /25

Un deuxième avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales après l'infiructuosité est lancé en vue de :

OPERATION: Etude Suivi Réalisation De 01 Demi-Pension 200 R.Au Cem Zone Bat A Barika

PROJET : Réalisation De 01 Demi-Pension 200 R.Au Cem Zone Bat A Barika

Les entreprises qualifiées en :

01- TRAVAUX DE BATIMENT ACTIVITÉ PRINCIPALE CATÉGORIE 03 (trois) ET PLUS

02- Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des Equipements publics (DEP) de la wilaya de Batna Sis la nouvelle cité administrative de la verdure Batna. Tél 023 81 38 11. Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à Dossier de candidature.

La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique la troisième enveloppe L3 : destinée à l'offre Financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la référence de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « candidature »

« technique » ou « financières » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 19/25 l'objet de l'appel d'offres.

OPERATION:

L'enveloppe L4 sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la verdure Batna.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE:

01- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles BATIMENTS ACTIVITÉ PRINCIPALE DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE OU ÉGALE A deux (02) en cours de validité

02- La déclaration de candidature dûment remplie et signée et datée et cachée par le soumissionnaire.

03- La déclaration de prohibition dûment remplie et signée et datée et cachée par le soumissionnaire

04- Mise à jour extrait de rôle portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » (épuré ou calendrier) ne dépasse pas 03 mois et en cours de validité le jour de l'ouverture

05- Statut de l'entreprise ou les modificatifs

06- Copie du Registre de commerce électronique.

07- Copie du Récapitulé de dépôts des comptes sociaux 2021 ou 2022

08- Les bilans de l'entreprise pour les 5 dernières années 2019-2020-2021-2022-2023 visés par le comptable et le services les impôts ou

09- Mise à jour CNAS - CASNOS - CACORATPH en cours de validité

10- Les photocopies des cartes grises - les assurances - contrôle technique pour toutes les types des camions : camion routiers - semi-remorques ou remorques - camion à benne-camion malaxeur-camion-citerne-grue ou grue mobile) ca doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant - Pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un PV commissaire aux comptes ou comptable agréé ou expert-comptable.

11- Mise à jour CNAS - affiliation CNAS au cours des 03 derniers mois - les diplômes

12- Les références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution et délivré par le maître de l'ouvrage public

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

01- Une déclaration à soussigner dûment remplie et signée et datée et cachée par le soumissionnaire

02- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03- Mémoire technique dûment remplie et signée et datée et cachée par le soumissionnaire

04- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution dûment remplie et signée et cachée et datée par le soumissionnaire

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE

01- La lettre de soumission dûment remplie et signée et datée et cachée par le soumissionnaire.

02- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie et signée et datée et cachée par le soumissionnaire

03- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie et signée et datée et cachée par le soumissionnaire

Les soumissionnaires doivent déposer leur offre le 1^{er} jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. A partir de 8h jusqu'à l'heure de l'ouverture.

L'ouverture des plis des offres de candidature, techniques et financières se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en

séance publique à 11h00 au siège de la DEP.

Le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en

présence des soumissionnaires intéressés d'assister.

Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

La durée de validité des offres est fixée à (90 - 120) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2516015007 du 07/05/2025

MANIFESTATION HACKATHON DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2
Les projets de technologie verte remportent les premières places

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a été, pendant trois jours, le théâtre de l'innovation et de la créativité à l'occasion du Hackathon Oran 2 (2025), qui a réuni 42 étudiants issus d'universités et de grandes Ecoles nationales.

Les projets primés ont principalement porté sur les technologies vertes, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire. Les étudiants de l'Université d'Alger 1 ont remporté la première place grâce à leur projet "Aqua Guard", un système intelligent basé sur l'Internet des objets, permettant de détecter précocement les fuites d'eau, a indiqué Habiba Mahious, présidente du club scientifique "Master Mind" de l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle de l'Université d'Oran 2 et organisatrice de l'événement.

Cette innovation se distingue par sa capacité à envoyer des

alertes instantanées et à stopper automatiquement les fuites d'eau avant qu'elles ne causent des dommages potentiels.

Il s'agit d'un modèle pratique qui allie technologie et prévention intelligente des catastrophes, a fait savoir la même source. Le deuxième prix a été décerné au projet "Ferme autosuffisante", présenté par les étudiants de l'Université des sciences et technologies "Houari Boumediene" d'Alger.

Il s'agit d'un système d'agriculture hydroponique combinant la culture maraîchère et l'élevage de poissons de manière intelligente et durable.



Ce projet fonctionne à l'énergie renouvelable et est contrôlé par intelligence artificielle, ce qui garantit une haute efficacité dans l'utilisation des

ressources, en plus de l'envoi de notifications en cas de panne ou de dysfonctionnement, selon les explications fournies. La troisième place est reve-

nue aux étudiants de l'Université de Boumerdès pour leur projet "Nova Energy", une technologie innovante basée sur l'exploitation intelligente du dioxyde de carbone.

Le projet consiste à capter les émissions industrielles et à les convertir en énergie renouvelable stockée dans des batteries avancées.

Cette manifestation, qui a pris fin en début de semaine, a vu la participation de 14 équipes composées de 42 étudiants provenant des universités d'Alger 1, Boumerdès, Ghardaïa, Blida 1, Ouargla, Chlef, Saïda, Mascara, Oran 2, El Oued, Sétif, Skikda et Tipaza, signale-t-on.

TIC

L'ONU appelle à l'égalité des genres dans la transformation numérique

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé à l'égalité des genres dans la transformation numérique, dans un message à l'approche de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée le 17 mai de chaque année.

"Du télégraphe à la radio, d'internet à l'intelligence artificielle (IA), la technologie a transformé notre façon de vivre, de travailler et de communiquer.

Pourtant, les avantages que l'on en retire restent très inégalement répartis", a relevé M. Guterres, jugeant "nécessaire

d'appeler cette année l'attention sur l'égalité des genres dans la transformation numérique". Il a ajouté que les biais algorithmiques renforcent les préjugés ancrés de longue date partout dans le monde, faisant observer que "les femmes et les filles restent largement sous-représentées dans les domaines qui, justement, façonnent notre avenir : les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques".

"Cette injustice nous fait du tort, à toutes et à tous. Nous ne pouvons accepter un avenir numérique qui laisse de côté la moitié de l'humanité", a fait savoir

le secrétaire général de l'ONU. Il a appelé à cet égard, à investir "de toute urgence", dans les compétences numériques pour tous et toutes, utiliser tout le potentiel des technologies pour améliorer la vie des femmes, abattre les obstacles qui les empêchent de participer pleinement au secteur technologique, et d'y jouer un rôle moteur et continuer d'œuvrer à l'éradication de la violence fondée sur le genre sous toutes ses formes, en ligne et hors ligne.

Il a rappelé dans le même sillage, que le Pacte pour l'avenir et le Pacte numérique mondial "offrent l'occasion de ré-

duire toutes les fractures numériques et de renforcer la collaboration pour faire respecter les droits des femmes en ligne". Célébrée le 17 mai de chaque année, la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information a pour but de contribuer à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA WILAYA DE BLIDA
NIS: 097409019169708

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 40, 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 modifié portant réglementation des marchés publics, et l'article n° 46, 39 de la loi 12/23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

La Direction de l'Éducation de la Wilaya de Blida informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert n° 22/SPS/2025 pour :

Acquisition des équipements scolaires au profit d'un lycée type 1000 au niveau du site des 3750 logts en location vente à la commune de Meftah Wilaya de Blida (cités habitats intégrées 2017) lot 03: Acquisition des paillasses et tabourets pour laboratoire de science.

Publié dans les journaux : « **الجمهورية** » en date du 11/03/2025 et « **DK NEWS** » en date du 11/03/2025 et dans le BOMOP pour une durée de 15 jours, qu'à l'issue de l'analyse technique des offres en date du 30/03/2025 et qu'à l'issue de ré-analyse des catalogues en date du 23/04/2025 et qu'à l'issue de ré-analyse financière des offres en date du 24/04/2024, qui a abouti aux résultats suivants:

• Attribution provisoire comme suit:

lot n°03 :Acquisition des paillasses et tabourets pour laboratoire de science

n° de l'offre	Désignation de l'entreprise et le NIF	note de l'offre technique (/70)	Montant de l'offre en TTC (DA)	Délais d'exécution	Délai de garantie	Critères de choix
03	NIVIC MEUBLE MODERNE بنت 1880509007314300000	60.00 p	527 170.00 DA	01 Jour	60 mois	-Prototypes conformes -Seul Qualifié techniquement et financier

Le service contractant invite les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats de l'analyse des offres, à se rapprocher auprès de la Direction de l'Éducation de Blida durant les trois(03) jours qui suivent la première parution de cet avis. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 2516015164 du 07/05/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DU BUDGET ET DU PATRIMOINE

"AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONALE OUVERT N°03/DAL/2025"

N.I.S N° 0984 1001 5001 056

Conformément aux dispositions de L'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la **Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Bouira** informe les soumissionnaires ayant répondu à l'**avis d'appel d'offres nationale ouvert N°03/DAL/2025** relative à l'acquisition des camions citernes au profit des parcs des communes de la wilaya de bouira, paru aux quotidiens nationaux « **DK NEWS** le 06/03/2025 et **الحوار** le 09/03/2025 ».

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières en date du 17/04/2025, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Projet	Soumissionnaire	Note technique	Montant après vérification	Délai d'exécution	NIF	Observation
Acquisition des camions citerne au profit des parcs des communes de la wilaya de bouira	SARL DAR EDDIAF MOTORS	54.50 points	14 850 000 000.04 DA	59 jours	00101610042467516003	Moins disant

Ainsi et conformément à l'article 82 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis dans la presse et BOMOP auprès du comité des marchés public de la wilaya, si le **dixième jour** coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

DK NEWS

Anep : 2516015160 du 07/05/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

Grey's Anatomy Saison 21



Outrée par la décision de Meredith et Amelia de rendre public les résultats de leurs recherches sur Alzheimer, Catherine ne se contente pas de les pousser à démissionner, elle attaque également Meredith en justice. Celle-ci semble enfin prête à faire une place dans sa vie à Nick, Owen et Teddy, eux aussi sans emploi, se retrouvent dans une situation difficile. De son côté, Jo ne sait pas comment dire à Link qu'elle est enceinte de leur troisième enfant. Enfin, le Grey Sloan accueille James, un nouvel aumônier.

France 2 20:10

Résistantes



Vaucluse, printemps 1944. Mère Madeleine, supérieure d'un institut pour jeunes filles sourdes et muettes, cache dans son couvent des enfants juifs, au mépris de la menace allemande. La religieuse se prend d'affection pour Solange, la fille sourde de 17 ans du médecin local, Armand Gauthier, qui est le nouveau maire nommé par le régime de Vichy. Une nuit, des résistantes volent à la mairie des registres d'état civil et des listes de réquisition pour le STO. Poursuivies par les Allemands, les résistantes se réfugient dans la congrégation de Mère Madeleine...

France 3 20:10

Des racines et des ailes



Sur l'île de La Réunion, quatre personnalités partagent leurs passions. Les architectes Juliette et Matthieu Prevost se dévouent à la préservation du patrimoine bâti, elle en révélant les splendides demeures créoles, lui en explorant les temples malbars méconnus. Stéphane Ciccione, directeur du centre Kelonia, se consacre à la sauvegarde des tortues marines et s'embarque sur le navire Marion Dufresne vers l'île isolée de Tromelin. Le chef Jehan Colson sublime les produits d'excellence réunionnais et soutient la viti-culture biologique à Cilaos.

CANAL+ 20:06

Football : Ligue des champions



Place à la seconde rencontre des demi-finales retour de l'édition 2024/2025 de la Ligue des champions. Au terme d'un quart de finale retour où ils ont tremblé jusqu'au bout, les Parisiens se sont qualifiés pour cette demi-finale. Ils défilent au Parc des Princes les Anglais d'Arsenal, facilement vainqueur du Real Madrid en quart de finale. Les Parisiens souhaitent prendre leur revanche de la défaite subie en phase de groupe à l'Emirates. Ousmane Dembélé, Fabian Ruiz et consorts peuvent compter sur leur nouvelle force collective pour atteindre la finale qui se dispute à Munich.

6 20:10

Top chef Saison 16



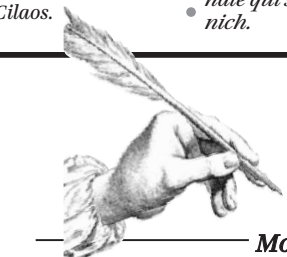
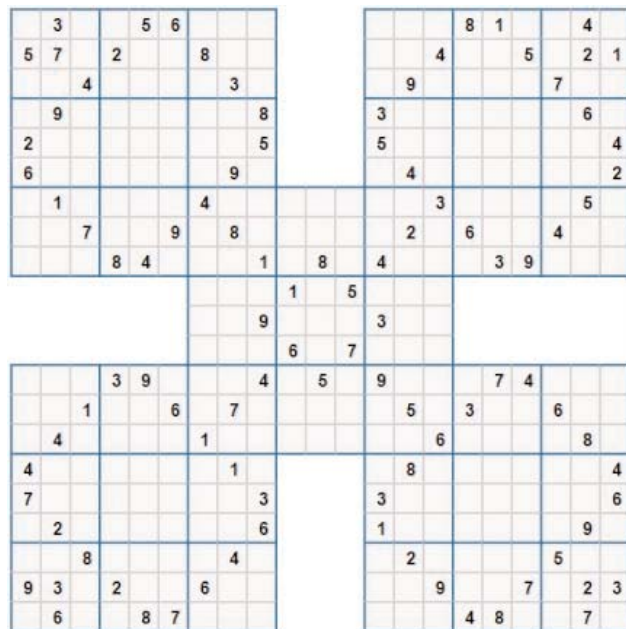
Les candidats encore dans la compétition commencent la soirée en participant à une épreuve emblématique de l'émission : la boîte noire. Répartis en équipe, ils tentent de reproduire un plat auparavant dégusté dans le noir. Qui se rapprochera le plus de la recette élaborée par Philippe Etchebest, Hélène Darroze, Glenn Viel, Stéphanie Le Quellec et Paul Pairet ? Ils relèvent ensuite un défi proposé par le chef deux étoiles, détenteur d'un food truck, Olivier Nasti et Moïse Sfez, roi du lobster roll autour de la street food. A la fin de l'émission, un des participants est éliminé.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2623

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«La meilleure façon de ne pas se perdre, c'est de ne pas savoir où on va»

Jean-Jacques Schuhl

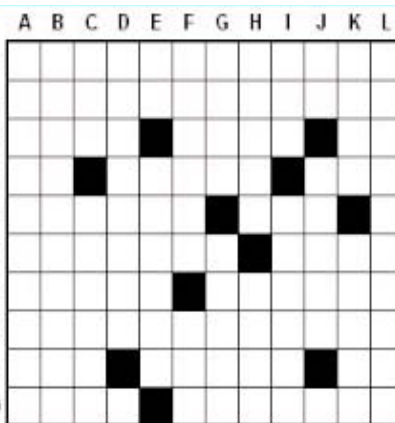
Mots croisés n°2623

Horizontalement :

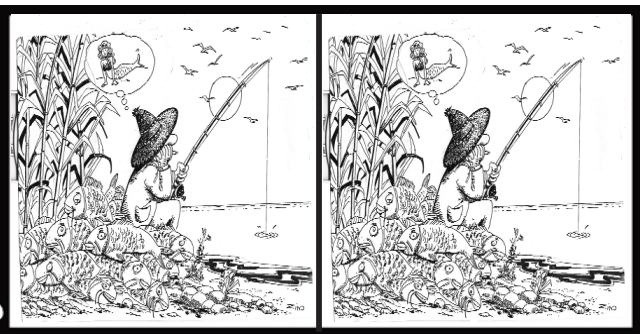
- 1 - Pêcheuse d'écrevisses en eau trouble
- 2 - Extirpes les yeux superflus
- 3 - Repas entre disciples - Quatrième partie du jour - Note de clé
- 4 - Marque d'infinifit - Argot très british - Coup de baguette
- 5 - Snifer - Elle voulait la pomme et eut les pépins
- 6 - Mesure avant remplissage - Objet parfois défensif
- 7 - Sans accent - Mesquin
- 8 - Courberaient
- 9 - Règle d'état - Distend - Le numéro 58
- 10 - Porteur de géniteur - Pas détendus du tout

Verticalement :

- A - Contenant qui reçoit n'importe quoi
- B - Manque total de bon sens
- C - Bienfaisant - Sorte d'humour
- D - Terre bretonne
- E - Patrie d'Abraham - Peu fidèle
- F - Complètement inculte - Belle période pour hâler
- G - Autre terre bretonne - Nigaud
- H - Côtele - Vice rédhibitoire
- I - Epine de rose - Fluctuer
- J - Début de compte - Archipel danois
- K - Séparé du reste - Pas très important
- L - Agents de liaison



Terreurs



amours du pays grands compas	↓	nation	↓	médité- rent vraiment peu	↓	vieux journaux chien de chasse	↓	plaça	↓	assom- meront tragédie au Japon	↓	chute d' eau gelée	↓
↓		railleries	↓	↓		↓				↓		allongée	↓
rôdez	→							ridicule	→				
rouspè- tera	↓							bonnes hommes	↓				
↓										accord du Nord rapport ce cercle	→		
bien dans le coup	→		très visible	→					naturelle	→	↓		
gaieté			diffusées	↓					fouer	↓			
↓				gladia- teur	→								séjour- nais
				attend	↓								↓
modèrent	→									support de quille incontes- table	→		
halluci- nation	↓					favorisé	→			↓			
						fin de verbe							attrapé
vêtement de pluie		paysage	→			proprié- tés va trop loin	→						↓
↓		montrai	↓		jeune danseuse se figera (se)	→			mois des touristes sortis d' l'œuf	→			
anneaux marins montre son culot	→				lèger	→							se ridera (se)
↓					démonst- ratif	↓							↓
			incriminé	→						sélection	→		
			voies du sang	↓						bonne copine			
	arbres de fraîcheur fauves fachtés	→						siècle de société	→			crack	→
↓												quatre saisons	↓
lesté	↓				préposi- tion argot du chimiste	→		portier	↓	support de voile sainte réduite	→		
↓													crasses
risquera un œil ami du milieu	→						fabriques massues de base-ball	→					↓
↓												posses- sif	→
			route de satellite	→								distingué	
			copie	↓									↓
grande capitale régle- ments	→				enzyme	→				abject	→		
↓					signe musical	↓				femme du raïah	→		
									caractère nordique roue de poulie	→			
		déquète- ra	→									coordi- nation c'est le thulium	→
ancienne O.N.U.		à poil	↓	explore	→				parmi	→		↓	
↓													
fiable	→				envoias au loin	→							

Solution

[illegible]

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025 - BOXE

La sélection algérienne en stage de préparation à Chlef

La jeune sélection nationale de boxe, à 24 heures de la clôture de son stage bloqué au Centre de Regroupement Régional des Elites Sportives à Chlef, a dressé "un bilan positif de sa préparation", en prévision des Jeux Scolaires Africains de 2025, prévus du 26 juillet au 5 août en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne de boxe (FAB) sur son site officiel.

Ce stage, dirigé par l'entraîneur Réda Iboud avec l'aide des assistants Yacine Loubar et Nour-Eddine Medjoud, avait débuté le 1er mai courant et s'achèvera ce mercredi, 7 mai.

Il s'agit du deuxième stage de préparation pour les seize jeunes pugilistes algériens, qui relèvent tous de la catégorie des cadets et qui espèrent obtenir de bons résultats lors de ces Jeux Scolaires Africains.

Les villes de Skikda, Annaba, Sétif et Constantine se préparent à accueillir un événement sportif d'envergure continentale, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire, avec la participation de jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans venus de toute l'Afrique. Le programme des Jeux Scolaires Africains — Alger 2025 comprendra 24 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3 et le football.

Le coup d'envoi du Tournoi international ITF junior J60 "Algiers", a été donné lundi au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun, avec le déroulement des épreuves des tableaux finaux (garçons et filles). Les athlètes engagés dans ce rendez-vous, organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT) sous l'égide de la Fédération internationale de tennis (ITF), sont issus de quinze (15) pays.

TENNIS - TOURNOIS INTERNATIONAL ITF JUNIORS

Début de la compétition à Ben Aknoun

Il s'agit de la Tunisie, le Mexique, le Brésil, la Pologne, la France, l'Espagne, la Russie, les Etats-Unis, l'Argentine, l'Ukraine, la Turquie, la Bulgarie, la République tchèque, Singapour et l'Algérie (pays hôte). L'Algérie prend part à cette compétition avec vingt-neuf (29) athlètes (17 garçons et 12 filles). Ce tournoi se déroule en simple et en double (garçons et filles). Le juge-arbitre algérien, Abderrahmane Cherifa, titulaire du White-Badge dirige les tableaux. Asma Sahraoui est désignée comme directrice du tournoi. Ce tournoi sera suivi par un autre rendez-vous international classé en J100 à Ben Aknoun, prévu du 10 au 17 mai.

La phase de groupes de l'événement quadriennal se jouera à Luanda et à Namibe, alors que la phase finale aura lieu dans la capitale Luanda", précise la FIBA-Afrique. A Namibe, les matchs auront lieu au Pavilhao Multiusos Welwitschia Mirabilis, d'une capacité de 3500 places, tandis que la Kilamba Arena, d'une capacité de 12 700 places, accueillera les matchs à Luanda. Selon l'instance dirigeante du basket-ball africain, le tirage au sort de l'AfroBasket 2025, aura lieu le vendredi 9 mai à Luanda.

AFROBASKET 2025

Luanda et Namibe villes hôtes du tournoi en Angola



Les villes angolaises de Luanda et Namibe seront les hôtes de l'AfroBasket 2025, prévu du 12 au 24 août, avec la participation de 16 nations, a annoncé la branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA-Afrique). "La phase de groupes de l'événement quadriennal se jouera à Luanda et à Namibe, alors que la phase finale aura lieu dans la capitale Luanda", précise la FIBA-Afrique. A Namibe, les matchs auront lieu au Pavilhao Multiusos Welwitschia Mirabilis, d'une capacité de 3500 places, tandis que la Kilamba Arena, d'une capacité de 12 700 places, accueillera les matchs à Luanda. Selon l'instance dirigeante du basket-ball africain, le tirage au sort de l'AfroBasket 2025, aura lieu le vendredi 9 mai à Luanda.

APS



KARATÉ-DO

championnat d'Algérie benjamins et minimes

vendredi et samedi prochains à Nâama

Le championnat d'Algérie de karaté-do en kata individuel et par équipes des catégories benjamins et minimes (filles et garçons) aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle omnisports de Nâama, a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Nâama en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do et la direction de la Jeunesse et des Sports, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la mémoire et en commémoration des massacres du 8 mai 1945, verra la participation de plus 350 jeunes karatékas filles et garçons représentant 35 ligues de wilaya du pays. La première journée, vendredi, sera consacrée aux épreuves éliminatoires et finales des benjamins en kata individuels et par équipes dans différentes catégories de poids en filles et garçons, alors que la journée du samedi sera consacrée aux épreuves des minimes en kata individuels et par équipes.



CYCLISME

Coupe d'Algérie de cyclisme sur route juniors et seniors

vendredi et samedi à Oran



L'édition 2025 de la Coupe d'Algérie (juniors/seniors) de cyclisme sur route aura lieu vendredi et samedi prochains au niveau du 5e boulevard périphérique d'Oran, à-on avis

des organisateurs. Cette compétition de la Petite reine, organisée par la Fédération algérienne en collaboration avec la Ligue de cyclisme de la wilaya d'Oran et la Direction de

la jeunesse et des sports locale, verra la participation de 108 cyclistes des catégories juniors et seniors, issue de 16 clubs du pays.

Lors de la première journée du vendredi, les cyclistes sont appelés à disputer un contre-la-montre individuel, sur une distance de 28 kilomètres au niveau du 5e boulevard périphérique d'Oran, aussi bien pour les juniors que pour les seniors avant de laisser place à un parcours sur route, prévu samedi, sur un circuit fermé de 30 kilomètres.

Les juniors seront appelés à parcourir 90 km en trois tours, alors que les seniors devront faire 120 km en effectuant quatre tours sur le même parcours du 5e boulevard périphérique d'Oran.

LIGUE 1 MOBILIS (USM ALGER)

Mohamed Lacet nouvel entraîneur-adjoint (club)

La direction de l'USM Alger a annoncé la nomination de Mohamed Lacet, au poste d'entraîneur-adjoint, "en attendant de trouver un accord final avec le futur entraîneur principal", dans un communiqué publié lundi sur sa page officielle Facebook.

"La direction de l'USM Alger annonce la nomination de Mohamed Lacet au poste d'entraîneur adjoint au sein du staff technique de l'équipe première, en attendant de conclure un accord final avec le futur entraîneur principal qui dirigera l'équipe pour le reste de la saison", précise la même source. L'USMA a procédé à la résiliation, à l'amiable, du contrat de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta (66 ans), quelques jours après l'élimination concédée aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine, face au CS Constantine (aller : 1-1, retour : 1-1, aux t.a.b : 3-4). Le club a chargé le directeur technique sportif (DTS) des jeunes catégories, Sofiane Benkhelifa, de diriger l'équipe lors de la défaite concédée mercredi

dernier au stade du 5-Juillet face à l'ASO Chlef (1-2), comptant pour la mise à jour de la 21e journée du championnat.

La séance d'entraînement effectuée dimanche a été dirigée par l'entraîneur de l'équipe réserve, Rabie Meftah. "Mohamed Lacet a officiellement entamé ses fonctions ce lundi, en dirigeant la séance d'entraînement qui s'est déroulée cet après-midi au stade Omar-Hamadi", ajoute le communiqué. Il est à noter que Lacet (58 ans), a travaillé dans plusieurs clubs locaux en tant qu'entraîneur principal et adjoint, notamment sur le banc de la JS Kabylie cette saison. Il a également dirigé les sélections nationales des moins de 17 ans (U17) et des moins de 20 ans (U20). Distancée dans la course au podium en Ligue 1,



l'USMA, 6e au classement avec 33 points, accuse dix points de retard sur le troisième, la JS Kabylie. Les "Rouge et Noir"

comptent un match en moins, prévu le vendredi 23 mai face au voisin le MC Alger, en mise à jour de la 22e journée. Le club

algérois peut toutefois sauver sa saison, en disputant la finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad.

LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-EST - 29E J)

ASK-MBR et HBCL-USMH à huis clos (LNFA)

Les matchs AS Khroub - MB Rouissat et HB Chelghoum Laid - USM El-Harrach, prévus le vendredi 9 mai pour le compte de la 29e et avant dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, se joueront à huis clos, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), lundi dans un communiqué. "La LNFA a décidé de faire disputer les rencontres ASK-MBR et HBCL-USM sans la présence du public. Ces deux matchs programmés respectivement au stade Abed Hamdani du Khroub et

au stade 11 décembre de Chelghoum Laid, débiteront à 16h00", précise l'instance dirigeante de la compétition amateur. Le MBR et l'USMH livreront un duel à distance pour l'accession, à deux journées de l'épilogue.

Au classement, le MB Rouissat a repris sa place de leader grâce à sa victoire samedi à domicile face à l'USMH (1-0), en match disputé à huis clos, pour le compte de la mise à jour de la 21e journée.

Les gars de Ouargla occupent le fauteuil de leader avec 65 points devant l'USMH (2e, 64 pts).



SÉLECTION NATIONALE U17

Début du stage de présélection pour les joueurs des régions Centre et Sud du pays (FAF)

La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) a entamé un stage de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Ti-

pasa), destiné aux joueurs issus des ligues régionales d'Alger, Blida et Ouargla, représentant les régions Centre et Sud du pays, a indiqué la Fédération algérienne de foot-

ball (FAF) sur son site officiel.

Le nouvel entraîneur des U17, Amine Ghimouz, a convoqué 30 joueurs pour ce troisième et dernier regroupement, qui

s'inscrit dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie, après les deux stages précédents organisés le mois dernier à Sétif et Oran pour les régions Est et Ouest. Une rencontre d'application a été programmée lundi après-midi au stade de Koléa, lieu des séances d'entraînement.

Le stage se poursuivra jusqu'au 8 mai, avec pour objectif de retenir les meilleurs éléments en vue de constituer la liste finale de l'équipe nationale U17. Ces regroupements visent à élargir la base de détection des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive pour les prochaines échéances continentales et internationales.

LIGUE 1 MOBILIS
La LFP dévoile le programme de la 25e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé lundi le programme de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue les 10, 11, et 12 mai, dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le derby algérois entre le CR Belouizdad, dauphin du classement, et le leader le MC Alger, se jouera le lundi 12 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki à 17h00. Cette rencontre est programmée à huis clos en raison de la sanction infligée au club de Laâquiba. L'autre match programmé à huis clos lors de cette journée, se jouera le samedi 10 mai entre l'USM Khenchela et le MC Oran, au stade Hammam Amar à 16h00. L'affiche entre l'USM Alger et le CS Constantine, est programmée quant à elle, le dimanche 11 mai au stade olympique du 5-Juillet d'Alger à 19h00. Au terme de la 24e journée, le MCA occupe le poste de leader avec 45 points, à deux longueurs de ses deux poursuivants directs : le CR Belouizdad et la JS Kabylie, qui comptent 43 points chacun.

Voici par ailleurs le programme de la 25e journée**Samedi, 10 mai 2025 :**

USM Khenchela - MC Oran	16h00 Huis clos
NC Magra - ASO Chlef	16h00
JS Saoura - ES Mostaganem	18h00

Dimanche, 11 mai 2025 :

ES Sétif - Olympique Akbou	17h00
USM Alger - CS Constantine	19h00

Lundi, 12 mai 2025 :

CR Belouizdad - MC Alger	17h00 Huis clos
MC El-Bayadh - JS Kabylie	17h00
US Biskra - Paradou AC	18h00.

APS

QUALIFS - MONDIAL-2026 (PRÉPARATION) Trois matchs amicaux au menu de la Tunisie en juin

La sélection tunisienne de football disputera trois matchs amicaux en juin prochain, en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026, prévue en septembre, a annoncé la Fédération tunisienne (FTF), dans un communiqué.

Les "Aigles de Carthage" affronteront le Burkina Faso, le 2 juin à Tunis, avant de se déplacer pour défier le Maroc, le 7 juin, puis la Guinée, le 10 du même mois, précise la même source.

Après six journées de qualifications, la Tunisie occupe la tête du groupe B avec 16 points, devant la Namibie (12 points), le Libéria (10 points), la Guinée-équatoriale (7 points), le Malawi (6 points) et

le Sao Tomé-et-Principe (0 point). Le premier de chacun des 9 groupes se qualifie pour le Mondial-2026, tandis que les quatre meilleurs deuxième disputent un barrage pour déterminer l'équipe qui représentera l'Afrique aux barrages intercontinentaux.

La Coupe du monde 2026 aura lieu du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, Canada, et Mexique, rappelle-t-on.



COUPE ARABE FIFA-QATAR-2025 Le tirage au sort fixé au 24 mai

Le tirage au sort de la deuxième édition de la Coupe Arabe "FIFA-Qatar-2025" (1er au 18 décembre) aura lieu le 24 mai courant à Doha, a indiqué la Fédération internationale de football (Fifa).

Parallèlement au tirage au sort de la Coupe arabe, il sera procédé également à celui de la phase finale de la Coupe du monde U17 qui aura lieu également au Qatar avec la participation de 48 nations dont la Tunisie.

Vainqueur de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA 2021, l'Algérie a été invitée par Fédération internationale (Fifa) pour défendre son titre. Lors de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA disputée en 2021 à Doha, l'Algérie avait remporté le tournoi, en dominant son homologue tunisienne (2-0, après prolongation), grâce à deux réalisations signées Sayoud (99e



et Brahimi (120e+5). Pour rappel, en prévision de la prochaine édition de la Coupe arabe des Nations Fifa-Qatar 2025, la Fédération algérienne de football avait nommé

en décembre 2024, l'ancien international Madjid Bougherra pour préparer une sélection nationale compétitive pour défendre son trophée.

SÉLECTION DU PORTUGAL Le fils de Cristiano Ronaldo convoqué chez les moins de 15 pour un tournoi en Croatie



La Fédération portugaise de football (FPF) a annoncé mardi avoir prévu une convocation à Cristiano junior dos Santos pour participer avec sa sélection des moins de 15 ans à un tournoi international, prévu prochainement en Croatie. Agé de 14 ans, le fils aîné du quintuple Ballon d'or Cristiano Ronaldo évolue comme son père au club Al-Nassr d'Arabie Saoudite, après avoir fait ses gammes dans les pépinières de Manchester United et de la Juventus Turin. La Selecao des moins de 15 ans affrontera le Japon, la Grèce et l'Angleterre à l'occasion du tournoi Vlatko Markovic, qui se tiendra du 13 au 18 mai courant en Croatie.

LIGUE DES CHAMPIONS Arsenal récupère ses défenseurs Timber et Calafiori avant le retour à Paris



Les défenseurs Jurrien Timber et Riccardo Calafiori ont fait leur retour à l'entraînement avec Arsenal mardi, à la veille de la demi-finale retour de Ligue des champions contre le

Paris Saint-Germain, mercredi soir au Parc des Princes.

Le latéral droit néerlandais était forfait pour le match de championnat samedi contre Bournemouth (défaite

2-1) pour une raison que l'entraîneur Mikel Arteta a souhaité garder secrète.

Quant à Calafiori, il a manqué une dizaine de rencontres avec les Gunners, soit un mois

complet de compétition, à cause d'une blessure à un genou. L'arrière gauche italien est apparu mardi sur le terrain d'entraînement de Colney, où Arsenal réalisait son ultime séance avant de partir à Paris. Il a pris part aux exercices d'échauffement durant le premier quart d'heure ouvert aux médias. En son absence, le poste a été occupé avec brio par Myles Lewis-Skelly, jeune international anglais de 18 ans formé au club. Ce dernier devrait conserver sa place pour la demi-finale retour de Ligue des champions face au PSG, mercredi au Parc des Princes, une semaine après la défaite 1-0 concédée à Londres. Arsenal récupère par ailleurs son milieu défensif Thomas Partey, suspendu à l'aller.

SERIE A Le Polonais Milik prolonge avec la Juventus Turin jusqu'en 2027

L'attaquant polonais de la Juventus Turin, Arkadiusz Milik, loin des terrains depuis près d'un an, a prolongé son contrat jusqu'en 2027, a annoncé la Juve. "La Juve est parvenue à un accord avec Arkadiusz Milik pour la prolongation de son contrat jusqu'au 30 juin 2027", indique le club italien dans un bref communiqué publié en fin de semaine. Milik, 31 ans, s'est blessé en juin 2024 au genou gauche lors d'un match de préparation de la Pologne avant l'Euro-2024.

Il a été opéré à deux reprises du genou et n'a plus joué. Depuis son arrivée à Turin en août 2022, l'ancien attaquant de Naples et de Marseille a inscrit 17 buts en 75 matchs toutes compétitions confondues. La Juventus Turin est 4e du championnat d'Italie avant la 35e journée, qui la verra affronter dimanche Bologne (5e), rival direct pour le quatrième et dernier billet pour la prochaine Ligue des champions.

APS

ATLETICO DEUX ANS DE PLUS POUR BARRIOS

L'Atletico Madrid va blinder son jeune milieu de terrain Pablo Barrios (21 ans, 28 matchs et 1 but en Liga cette saison). Selon Relevo ce mardi, le champion olympique de Paris 2024 s'est entendu avec les Colchoneros et va très prochainement prolonger son contrat pour deux saisons supplémentaires. Ce qui liera l'international espagnol à la formation madrilène jusqu'en juin 2030.

MAN UTD UNE REVALORISATION POUR CASEMIRO ?

Un éventuel sacre en Ligue Europa pourrait coûter cher à Manchester United. Dans son contrat jusqu'en 2026, Casemiro (33 ans, 22 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a négocié une revalorisation salariale si les Red Devils se qualifient pour la Ligue des Champions.

L'actuel 15e de Premier League n'y arrivera évidemment pas via le championnat. Mais tout reste possible en Europe pour le demi-finaliste de la C3, large vainqueur à Bilbao (0-3) à l'aller avant la deuxième manche jeudi (21h). D'après le Daily Mirror, l'option permettrait au milieu brésilien d'ajouter 117 000 euros à son salaire hebdomadaire afin d'atteindre les 587 000 euros par semaine ! Le montant correspondrait aux revenus que percevait Cristiano Ronaldo à MU avant son départ en novembre 2022.

Pas sûr que le club mancunien ait très envie d'augmenter Casemiro même si l'ancien Madrilène a retrouvé un bon niveau.

BETIS UN AN DE PLUS POUR ANTONY ?

En très grande difficulté à Manchester United, Antony (25 ans, 34 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) a indéniablement retrouvé un second souffle depuis le début de son prêt au Betis, lors du mercato d'hiver. Conséquence, le club sévillan aimerait prolonger son pari. S'il lui est impossible d'acheter l'ailier brésilien, enrôlé par MU pour 95 millions d'euros en 2022, la formation andalouse espère renouveler le prêt de l'ancien joueur de l'Ajax. Selon Marca ce mardi, les Red Devils ne sont pas forcément fermés à cette éventualité. Les Anglais se montreront bien sûr à l'écoute de potentielles offres pour Antony cet été, dont la valeur marchande grimpe à nouveau, mais si rien ne leur convient, ils pourraient accéder à la requête du Betis en prolongeant son prêt d'une saison.

ROMA POURQUOI PAREDES NE JOUE PLUS

Titulaire régulier ces derniers mois avec l'AS Rome, le milieu de terrain Leandro Paredes (30 ans, 30 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) n'a plus joué la moindre minute au cours des trois derniers matchs et cela devrait durer jusqu'à la fin de la saison. La raison ? Elle est purement financière, d'après la presse italienne.

Lors de son départ du PSG en 2023, les deux clubs ont inclus un bonus de 2 millions d'euros activable si l'Argentin atteint la barre des 80 matchs disputés durant ses deux premières années en Italie. Il cumule aujourd'hui 79 rencontres sous le maillot du club de la Louve. On comprend dès lors que la Roma a fait le choix de se passer de ses services pour les six derniers matchs de la saison - il en reste trois à disputer en Serie A - afin de faire quelques économies.

MILAN QUEL AVENIR POUR JOÃO FÉLIX ?

Peu emballé par les performances de João Félix (25 ans, 11 apparitions en Serie A cette saison) depuis son arrivée cet hiver, le Milan AC ne devrait pas le conserver au terme de son prêt. Un échec supplémentaire pour le milieu offensif sous contrat avec Chelsea.

L'international portugais avait pourtant intérêt à briller en Italie dans la mesure où les Blues, qui avaient dépensé 50 millions d'euros pour son transfert l'été dernier, ne comptent plus sur lui. D'après le quotidien As, Flamengo et son entraîneur Filipe Luis espèrent l'accueillir en prêt avec option d'achat obligatoire. Mais l'ancien joueur de Benfica privilégie l'Europe pour la suite de sa carrière.

Reste à savoir si un cadavre européen croira encore en son potentiel.

BARCELONE UN NOUVEAU CONTRAT POUR YAMAL !

Soucieux de sécuriser l'avenir de sa pépite, le FC Barcelone va blinder son ailier Lamine Yamal (17 ans, 50 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison). Selon Sport, le Barça est tout proche de boucler la prolongation de son ailier jusqu'en juin 2030. L'officialisation devrait tomber le 13 juillet prochain, lorsque le joueur fêtera ses 18 ans.

En 2022, celui qui n'était encore qu'une grande promesse avait signé un premier contrat professionnel avec les Blaugrana. Un bail limité à trois ans (jusqu'en juin 2025) en raison de son statut de mineur. Toutefois, ce contrat comportait une clause prévoyant une prolongation automatique de trois années supplémentaires, soit jusqu'en 2028, avec des conditions financières déjà convenues à l'époque.

Depuis, Yamal a totalement explosé sous le maillot du Barça et les chiffres négociés à l'époque n'ont plus rien à voir avec le niveau actuel du joueur. La direction catalane et l'agent du joueur ont décidé d'abandonner la prolongation automatique pour établir un nouveau contrat assorti d'un salaire et d'une clause libératoire bien plus élevés. Et plus en accord avec le statut actuel de l'international espagnol.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

FORUM AFRICAIN DE HAUT NIVEAU SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Représentant le président de la République, le Premier ministre en Sierra Leone pour y prendre part

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu, mardi, à Freetown (Sierra Leone) pour prendre part aux travaux du 3^e Forum africain de haut niveau sur la coopération sud-sud et triangulaire pour le développement durable, prévu du 7 au 9 mai, indique un communiqué des services du Premier ministre.



"Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu, mardi 6 mai, à Freetown, capitale de la République de Sierra Leone, pour prendre part aux travaux du 3^e Forum africain de haut niveau

sur la coopération sud-sud et triangulaire pour le développement durable, organisé par ce mécanisme africain du 7 au 9 mai 2025", lit-on dans le communiqué. Ce forum continental permettra d'examiner "les moyens de mobiliser les ressources et de coordonner les efforts pour promouvoir les partenariats sud-sud et triangulaires au service du développement durable dans le

continent africain", selon la même source. Il permettra également d'examiner "les répercussions des transformations que connaît le système financier international et les moyens pour les universités, les communautés africaines et le secteur privé de contribuer à une gouvernance globale et participative au niveau du continent africain", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - PAKISTAN

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue pakistanais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique du vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, M. Muhammad Ishaq Dar, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont souligné "la volonté politique forte des dirigeants des deux pays de développer les relations algéro-pakistantaises et

de les hisser vers les plus hauts niveaux possibles", précise la même source. Les deux ministres ont également évoqué les développements de la situation dans la péninsule indienne.

A ce propos, M. Attaf a réaffirmé "la position de l'Algérie qui appelle à préserver les fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région, en privilégiant le dialogue et la diplomatie et en œuvrant à résoudre les différends par des moyens pacifiques", selon le communiqué.

ALGÉRIE - CHINE

Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est tenue au siège du ministère a été "l'occasion de souligner la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et la Chine et de réaffirmer la volonté commune des deux parties de renforcer la coopération dans le domaine de l'information et de la communication", ajoute le communiqué.

Les deux parties ont passé en revue "les volets de coopération

et de partenariat entre les institutions médiatiques algériennes et leurs homologues chinoises, à l'instar du programme exécutif de coopération dans le domaine de la radio et de la télévision entre l'Algérie et la Chine, signé en 2019, et le projet du programme d'échange d'information entre l'Agence Algérie presse service (APS) et son homologue chinoise Xinhua qui sera signé ultérieurement".

Les deux parties ont, par ailleurs, salué "le caractère stratégique des relations bilatérales entre l'Algérie et la Chine", rappelant à ce propos "la conclusion d'un accord de partenariat stratégique entre les deux pays et

l'adhésion de l'Algérie à l'initiative chinoise "Ceinture et route".

Au terme de la rencontre, l'ambassadeur chinois a salué "la qualité des relations entre l'Algérie et la Chine", exprimant son souhait de les voir se consolider et se renforcer au mieux des intérêts des deux peuples et de finaliser, au plus vite, la mouture finale du mémorandum d'entente en matière d'échange médiatique entre le ministère de la Communication et le bureau de l'Information du Conseil des affaires d'Etat chinois, qui sera signé lors des prochaines échéances bilatérales", conclut la même source.

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Le ministre de la Jeunesse reçoit une délégation de l'Association des femmes algériennes chefs d'entreprises

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse M. Mustapha Hidaoui a reçu lundi une délégation de l'Association des Femmes algériennes chefs d'entreprise (SEVE) pour examiner les moyens de "promouvoir l'entrepreneuriat féminin auprès des jeunes et permettre à la femme de contribuer efficacement à la dynamique économique nationale", indique un communiqué du ministère.

M. Hidaoui a reçu la présidente de la SEVE, Mme Saadi Chahrazed, accompagnée des membres de l'association, lors d'une rencontre qui s'inscrit dans le cadre de "la promotion des initiatives sociétales notamment celles ciblant les jeunes", a précisé la même source.

La rencontre a été l'occasion d'examiner les "moyens de renforcer la coopération entre le ministère et l'Association, notamment dans les domaines de la promotion de l'entrepreneuriat féminin auprès des jeunes et de permettre à la femme de contribuer efficacement à la dynamique économique nationale du pays", souligne le communiqué.

A cette occasion, le ministre a affirmé l'engagement de son secteur, dans le cadre de sa nouvelle stratégie à l'horizon 2035, à "soutenir les initiatives entrepreneuriales féminines", mettant l'accent sur "la disponibilité du ministère à accueillir et à accompagner des projets sérieux au sein des établissements de jeunes, renforçant ainsi l'esprit de l'initiative et de l'innovation chez les jeunes".

De son côté, la présidente de l'association a salué les efforts du ministère visant à "intégrer les différents acteurs dans le processus de développement national", exprimant la volonté de l'association de "renforcer les cadres de la coopération institutionnelle, notamment en lançant des programmes communs de formation et de sensibilisation au profit des jeunes femmes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat.

ENERGIE

Yassaâ reçoit la représentante résidente du PNUD en Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ a reçu, lundi, la Représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence des cadres du secteur, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations de coopération entre l'Algérie et le PNUD, et évalué le niveau des projets en cours, notamment les projets réalisés en partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), dans le cadre du renforcement de l'efficacité énergétique et de l'accompagnement de la transition énergétique.

La rencontre a aussi porté sur la possibilité d'élargir la coopération à de nouveaux domaines liés aux énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne, le développement de l'utilisation de l'hydrogène vert comme source d'énergie alternative et propre, ce qui permettra de réduire l'empreinte carbone, en particulier dans le secteur industriel, de promouvoir le transport propre et de renforcer la durabilité environnementale.

A ce propos, M. Yassaâ a présenté les principaux programmes et projets du secteur, notamment ceux liés au développement des biocarburants, à la valorisation énergétique des déchets et aux initiatives de transition vers un modèle énergétique plus durable, selon le communiqué.

De son côté, Mme Van Rijn a salué les efforts de l'Algérie visant à construire un nouveau modèle énergétique durable, conforme aux Objectifs de développement durable (ODD) et favorisant la coopération régionale, notamment avec les pays africains.

Elle a en outre affirmé la disponibilité du PNUD à poursuivre sa collaboration avec l'Algérie, en renforçant les cadres de coopération dans les domaines de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique, du renforcement des capacités humaines, du développement de la gouvernance et des modèles énergétiques durables, à travers l'échange d'expertises et d'expériences réussies, conclut le communiqué du ministère.

APS